



Collection
Études de cas d'entreprises
d'économie sociale

no **ES1204**

Recension des initiatives en
autonomie alimentaire

Gabrielle Renaud
et Danie Royer

Avec la collaboration de
Julien Drouin-Bouffard

Recherche en sécurité alimentaire
dans le contexte de lutte contre la
pauvreté et l'exclusion sociale à
l'Îlot Pelletier

Sous la direction de Jean-Marc Fontan
et David Champagne

Septembre 2012

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale - no ES1204

« **Recension des initiatives en autonomie alimentaire** »

Gabrielle Renaud et Danie Royer

Avec la collaboration de Julien Drouin-Bouffard

Recherche en sécurité alimentaire dans le contexte de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'Îlot Pelletier

Sous la direction de Jean-Marc Fontan et David Champagne

ISBN : 978-2-89605-352-0

Dépôt légal : 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les Cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Juan-Luis Klein
Directeur

PRÉSENTATION DE L'IUPE

La présente étude s'inscrit dans les travaux conduits par l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* (IUPE). La réalisation de cette étude a bénéficié d'un financement du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada dans le volet « Initiative de développement de la recherche ».

La mission de l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* consiste à croiser des savoirs et des pratiques pour permettre un accompagnement critique auprès de démarches montréalaises de mobilisation citoyenne par le logement social.

Cette mission se décline en deux champs d'intervention.

- Un champ centré sur des préoccupations académiques où le dispositif Incubateur universitaire constitue un mode spécifique de production des connaissances fondé sur le croisement des savoirs.
- Un champ d'application centré sur des partenariats concrets avec des acteurs/projets. Le partenariat développé entre l'Incubateur universitaire de l'UQAM et *Parole d'excluEs* est une réalisation concrète de ce champ d'application.

Depuis septembre 2007, l'équipe de l'IUPE s'est investie dans deux démarches partenariales de mobilisation par le logement social :

- une première, sur l'Îlot Pelletier, à partir de septembre 2007 ;
- une deuxième, sur l'Îlot Biscuiterie Viau, à partir de juin 2008.

Pour chaque lieu d'intervention, l'Incubateur a délégué un représentant universitaire sur le Comité promoteur en charge d'accompagner chaque démarche locale de mobilisation par le logement social.

Pour plus d'information sur le projet *Parole d'excluEs* et l'IUPE, consultez les sites Internet suivants :

- Blog PE : <http://paroledexclues.site11.com/>
- Blog IUPE : <http://iupe.wordpress.com/>

NOTES SUR LES AUTEURES

Gabrielle RENAUD est candidate à la maîtrise en sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur les transformations et mutations du rapport au politique du syndicalisme québécois depuis l'éclatement du compromis fordiste. Elle a été chargée de projet et chercheure auxiliaire pour plusieurs groupes et organismes communautaires, dont l'Association Canadienne pour la Santé mentale (ACSM), le comité logement Petite-Patrie et le groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS) de l'Université de Montréal.

Danie ROYER complète une maîtrise en sociologie à l'Université du Québec à Montréal où elle se concentre sur les enjeux économiques et écologiques actuels. Elle a notamment travaillé sur une recherche au sujet des motivations des entrepreneurs de la consommation responsable au Québec. Durant ses études, elle a contribué de près à la mise en place d'alternatives alimentaires et d'un discours critique de l'économie au sein de la communauté universitaire par l'entremise du Groupe de recherche d'intérêt public. Aujourd'hui, elle s'implique activement dans le milieu écologiste québécois.

TABLE DES MATIÈRES

FIGURES, TABLEAUX ET SCHÉMAS.....	XIII
RÉSUMÉ / ABSTRACT	XV
1. MISE EN CONTEXTE	XVII
1.1 Description de l'étude	xvii
1.2 Mission et objectifs.....	xviii
2. MÉTHODE ET RECHERCHE.....	19
2.1 Les démarches	19
2.2 Les étapes-clés	19
2.3 Les consultations citoyennes	20
2.4 Les visites des initiatives	21
3. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES MODÈLES ET DES INITIATIVES.....	23
3.1 Retombées directes en sécurité et en autonomie alimentaire.....	23
3.2 Retombées indirectes et bénéfiques pour la communauté.....	24
3.3 Aspect financier	25
3.4 Tâches et niveau d'expertise requis.....	26
3.5 Ressources nécessaires	27
3.6 Arrimage avec l'Îlot Pelletier	28
4. RECENSEMENT DES MODÈLES.....	29
4.1 Volet Production	29
4.1.1 Apiculture	29
4.1.2 Jardin maison	31
4.1.3 Jardins collectifs	32
4.1.4 Jardins collectifs sur les toits	33
4.1.5 Potagers-partagés.....	35
4.1.6 Poulailleur urbain	36
4.1.7 Production maison.....	37
4.1.8 Serre collective	38

4.2 Volet Transformation.....	39
4.2.1 Ateliers/cours	39
4.2.2 Cercles d'apprentissage.....	40
4.2.3 Cuisine collective	41
4.2.4 Repas préparés (cuisine communautaire)	42
4.3 Volet Distribution	43
4.3.1 Café communautaire.....	43
4.3.2 Épicerie solidaire	44
4.3.3 Groupe d'achat collectif.....	45
4.3.4 Marché mobile.....	46
4.3.5 Marché public.....	47
4.3.6 Popote roulante.....	48
4.3.7 Récupération de bouffe dans les commerces d'alimentation.....	49
4.3.8 Restaurant communautaire.....	50
4.3.9 Service de traiteur	52
5. RECENSEMENT DES INITIATIVES	55
5.1 Volet Production.....	55
5.1.1 La maison de Quartier Villeray (MQV).....	55
5.1.2 Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable (CRAPAUD).....	57
5.1.3 Marché de Solidarité Frontenac.....	58
5.1.4 Santropol roulant.....	59
5.1.5 Patro le Prévost.....	61
5.1.6 La maisonnette des parents de Rosemont	62
5.2 Volet Transformation.....	63
5.2.1 La Maison de quartier Villeray (MQV)	63
5.2.2 La Maison de quartier Villeray (MQV)	65
5.2.3 Chic Resto Pop.....	66
5.3 Volet Distribution	68
5.3.1 Chic Resto Pop.....	68
5.3.2 Santropol roulant.....	69
5.3.3 Maison de quartier Villeray (MQV)	71
5.3.4 Magasin d'Émilie (Corbeille Bordeaux-Cartierville)	72
5.3.5 Marché de Solidarité Frontenac.....	73
5.3.6 Fruixi (Marché de Solidarité Frontenac).....	74
6. ANALYSE ET ÉVALUATION.....	77
6.1 Retombées directes des modèles en sécurité alimentaire.....	77
6.1.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères... 78	
6.1.2 Recommandations.....	80

6.2 Retombées indirectes et bénéfiques pour la communauté.....	81
6.2.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères....	82
6.2.2 Recommandations.....	87
6.3 L'aspect financier.....	87
6.3.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères....	89
6.3.2 Recommandations.....	92
6.4 Tâches et niveau d'expertise requis.....	93
6.4.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères....	94
6.4.2 Recommandations.....	101
6.5 Ressources nécessaires.....	101
6.5.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères.	103
6.5.2 Recommandations.....	107
6.6 Arrimage avec l'Îlot Pelletier.....	107
6.6.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères.	108
6.6.2 Recommandations.....	110
7. PROPOSITION D'UN SCÉNARIO POUR UN PROJET FÉDÉRATEUR.....	111
7.1 Présentation du projet fédérateur.....	111
7.2 Présentation détaillée des projets.....	114
7.2.1 L'épicerie solidaire.....	114
7.2.2 Le café communautaire.....	115
7.2.3 Les cuisines.....	116
7.2.4 Les projets en agriculture urbaine.....	116
7.3 Étapes de réalisation.....	118
CONCLUSION.....	121
LEXIQUE.....	123
ANNEXES.....	125
ANNEXE A : CALENDRIER DE LA RECHERCHE.....	125
ANNEXE B : RECENSEMENT DES INITIATIVES.....	127

FIGURES, TABLEAUX ET SCHÉMAS

Figure 1 : Ruches urbaines sur les toits d'un bâtiment de l'UQAM. Le projet d'apiculture est mené par le CRAPAUD en collaboration avec l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM.....	30
Figure 2 : Jardins collectifs du CRAPAUD à l'UQAM.....	32
Figure 3 : Le Café Hubert-Aquin à l'UQAM.....	44
Figure 4 : La Patate du peuple de Concordia.....	51

Tableau 1 : Retombées directes des modèles de projets en autonomie alimentaire	77
Tableau 2 : Retombées indirectes des modèles de projets en autonomie alimentaire	81
Tableau 2 : Les aspects financiers à prendre en compte pour chacun des modèles de projets en autonomie alimentaire.....	88
Tableau 3 : Tâches et niveau d'expertise requis.....	93
Tableau 4 : Ressources nécessaires pour un projet.....	102
Tableau 5 : Possibilité d'arrimage avec les projets de la communauté de l'Îlot Pelletier	107

Schéma 1 : La proposition d'un projet fédérateur en autonomie alimentaire	111
Schéma 2 : Le projet fédérateur et les retombées directes.....	112
Schéma 3 : Le projet fédérateur et les retombées indirectes.....	112

RÉSUMÉ

Ce document présente différentes solutions locales visant l'amélioration de l'état de la situation alimentaire dans des secteurs affectés par la pauvreté ou l'exclusion. L'étude permet aussi d'identifier un projet qui serait issu d'une mobilisation collective et d'une prise en charge populaire à l'égard de cette problématique. Par cette étude, il est proposé une compréhension de différents mécanismes, dispositifs et structures d'intervention, qui permettent d'améliorer l'offre de produits alimentaires de qualité, variée, à prix raisonnable et à proximité en fonction des besoins alimentaires portés par une population désirant œuvrer à l'amélioration de ses conditions de vie.

Mots-clés : Arrondissement Montréal-Nord, Îlot Pelletier, Mobilisation citoyenne, Initiatives locales, Recherche-Intervention, *Parole d'excluEs*, Sécurité alimentaire.

ABSTRACT

This study presents different local solutions for improving food security in sectors affected by poverty or exclusion. Focusing on a successfully implemented citizens action project, the study examines different mechanisms, measures and structures of intervention for improving the food offer in terms of quality, variety, cost and proximity factors.

Key words: District, Montréal-Nord, Îlot Pelletier, Citizens' mobilization, Local initiatives, Intervention research, *Parole d'excluEs*, Food security.

1. MISE EN CONTEXTE

1.1 Description de l'étude

Dans le cadre du projet de mobilisation citoyenne en *sécurité alimentaire*¹ à l'Îlot Pelletier, un comité de citoyens accompagné par un chargé de mobilisation explore les différentes initiatives possibles afin d'améliorer l'accès alimentaire dans le quartier. Nous partons du constat que le secteur de l'Îlot Pelletier se trouve dans une zone dite de *désert alimentaire*. De plus, la situation socioéconomique qui prédomine dans ce secteur fait en sorte que le taux de motorisation² est peu élevé ou que les ménages n'ont pas toujours une portion adéquate de leur budget à attribuer à l'alimentation. L'accès alimentaire est donc trop souvent déficient, autant sous l'angle de la proximité physique que dans le pouvoir d'achat. Les citoyenNEs de l'Îlot Pelletier ont d'ailleurs déjà désigné cette problématique à l'occasion de différentes études³ ou lors de rencontres citoyennes variées. La sécurité alimentaire a été nommée comme une de leurs préoccupations dans le cadre du *Projet de revitalisation de l'Îlot Pelletier (PRIP)*. Cette préoccupation s'inscrit d'ailleurs dans une des quatre grandes priorités du PRIP intitulé *Économie, emploi et lutte contre la pauvreté*.

Ainsi, il existe une diversité exceptionnelle d'initiatives qui contribuent et visent la sécurité alimentaire de nos communautés : jardins collectifs, épicerie coopérative, cuisine collective, café-resto communautaire, groupe d'achat, marché public, etc. Celles-ci partagent des valeurs de partage, d'autogestion, de démocratie, de fraternité, d'écologie. Elles visent à établir des rapports sains et vivants entre humains et avec la nature. Par conséquent, nous avons été mandatéEs par le *Regroupement citoyen de l'Îlot Pelletier (RCIP)*, par l'organisme communautaire *Parole d'excluEs (PE)* et l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs*, sous la direction de Jean-Marc Fontan, chercheur en sociologie à l'*Université du Québec à Montréal (UQAM)* et membre régulier du CRISES, afin d'accomplir une recherche sur les *modèles* et les *initiatives* de sécurité alimentaire qui pourraient être implantées dans le quartier. Ce travail de recherche s'est étendu sur huit semaines où chaque agentE de recherche y a consacré six semaines de 21 heures (donc 3 jours de 7 heures par semaine) afin de rencontrer les citoyenNEs du quartier, comprendre les dimensions et enjeux sociaux et intégrer une approche de consultation conséquente aux objectifs démocratiques du projet.

¹ Voir la définition des mots en gras et italique dans le Lexique à la fin de ce document.

² C'est-à-dire le taux de la population qui dispose d'un véhicule motorisé.

³ *Étude sur les besoins et les aspirations des résidents de l'Îlot Pelletier* (2009) (<http://jupe.wordpress.com/rapports-de-recherche/>).

1.2 Mission et objectifs

L'intention du projet de mobilisation citoyenne en sécurité alimentaire est d'arriver à mettre sur pied différentes solutions afin d'améliorer l'état de la situation dans le quartier, mais surtout, **de développer un grand projet durable**, issu d'une mobilisation collective et d'une prise en charge populaire à l'égard de cette problématique. Il s'agit d'améliorer l'offre de produits alimentaires de qualité, variée, à prix raisonnable et à proximité en fonction des besoins alimentaires des citoyenNEs propre au secteur.

Au cours de la recherche, nous avons choisi de mobiliser les citoyenNEs sur les bases de *l'autonomie alimentaire*, plutôt qu'au sujet de la sécurité alimentaire, afin de véhiculer une approche visant à susciter une participation plus proactive.

2. MÉTHODE ET RECHERCHE

2.1 Les démarches

Le travail a été réalisé en collaboration avec les citoyenNEs du milieu qui nous ont communiqué leurs intérêts et besoins afin de mieux orienter nos recherches. Plusieurs rencontres ont été réalisées avec le *Comité d'orientation des projets en sécurité alimentaire (COPSA)* et sont prévues afin d'être au diapason avec les requêtes des résidentEs de l'Îlot Pelletier. Ces rencontres ont permis de déterminer les modèles et les initiatives en sécurité alimentaire qui suscitent l'intérêt des participantEs. Plusieurs visites sur le terrain ont par la suite été réalisées en compagnie des citoyenNEs. Plus encore, le fait de travailler 2 à 3 jours par semaine au bureau de PE nous a permis de rencontrer plus intimement les citoyennes et citoyens et, ainsi, avoir leur opinion.

2.2 Les étapes-clés

Notre travail de recherche s'est déroulé en six étapes :

- 1 - Élaboration du protocole de recherche et établissement des premiers contacts avec les citoyenNEs et PE ;
- 2 - Recensement et description des initiatives en sécurité alimentaire et rencontres avec le COPSA et PE ;
- 3 - Visites des initiatives et des projets avec les citoyenNEs ;
- 4 - Rédaction du rapport intermédiaire ;
- 5 - Analyse comparative des différentes initiatives recensées et élaboration d'une proposition de projet de carrefour alimentaire pour l'Îlot Pelletier ;
- 6 - Rapport final et présentation au RCIP, COPSA et PE.

Le calendrier détaillé de nos semaines de travail se trouve à l'*Annexe A*.

2.3 Les consultations citoyennes

- 1^{ère} rencontre

Le 13 juillet avec le comité en sécurité alimentaire du RCIP

Nous présentons notre démarche de recherche aux acteurs et actrices mobiliséEs autour des questions environnementales et alimentaires. Nous cherchons également à déterminer avec ces personnes les critères de sélection sur lesquels nous allons diriger nos recherches d'alternatives en alimentation. Nous voulons donc savoir quels sont leurs besoins en termes d'approvisionnement alimentaire et leurs compétences personnelles spécifiques dans l'élaboration future d'un scénario fondateur.

Neuf personnes étaient présentes, la plupart issues du comité en sécurité alimentaire, mais quelques-unes aussi du comité en environnement.

Les personnes présentes se sont montrées très dynamiques et nous ont alimentées de leurs idées et de leurs rêves les plus fous. Toutes et tous ont démontré beaucoup d'enthousiasme envers nos démarches.

- 2^{ème} rencontre

Le 20 juillet avec les citoyenNEs de l'IP

Afin de proposer des initiatives à visiter au sein d'organismes œuvrant en sécurité alimentaire dans la grande région métropolitaine de Montréal, nous avons convenu, avec le responsable des projets en sécurité alimentaire et les acteurs/actrices des comités du RCIP, d'effectuer deux rencontres le mercredi 20 juillet, soit à 10h00, heure à laquelle se réunit généralement le comité en sécurité alimentaire, et l'autre à 18h30, afin de rejoindre les personnes n'étant pas disponible durant la journée. Six personnes se sont présentées à la rencontre du matin et trois à la rencontre en soirée.

Les idées de visites sont accueillies de façon très positive. Étant donné qu'aucun choix n'est rejeté par les participantEs, nous concluons par conséquent de contacter les organismes et de voir leur disponibilité à nous accueillir.

- 3^{ème} rencontre

Le 6 septembre en assemblée citoyenne : Présentation de la recherche sur les projets en autonomie alimentaire à l'Îlot Pelletier

Nous avons présenté à l'assemblée citoyenne les résultats, l'analyse des résultats ainsi que la proposition du projet fédérateur. Le but premier de cette rencontre été d'obtenir les commentaires, d'échanger avec les citoyenNES sur les choses à améliorer et à repenser du projet final.

2.4 Les visites des initiatives

Suite à la présentation des différents *carrefours alimentaires* lors de la 2^{ème} rencontre citoyenne, nous avons convenu de présenter des blocs de rencontres selon des dates, les disponibilités des organismes et leur situation géographique. Pour ce faire, nous avons regroupé les organismes par quartier ou selon leur proximité afin de faciliter plusieurs visites en une même journée. Nous avons donc choisi de faire deux blocs de visites par semaine durant les deux prochaines semaines, en incluant une visite de jour et une visite de soir par semaine pour tenter de satisfaire les personnes selon des horaires variées.

Nous avons proposé ce programme :

- | | |
|--------|---|
| BLOC A | <ul style="list-style-type: none"> • Chic resto pop (+ souper) • Marché Solidaire Frontenac |
| BLOC B | <ul style="list-style-type: none"> • Action communiterre |
| BLOC C | <ul style="list-style-type: none"> • Maison de quartier Villeray • Patro le Prévost (+ dîner) • Maisonnette des parents |
| BLOC D | <ul style="list-style-type: none"> • CRAPAUD • Serre de Concordia • Santropol roulant. |

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES MODÈLES ET DES INITIATIVES

À la suite de la recension des écrits, des consultations citoyennes et des visites des alternatives et initiatives à Montréal, nous avons été en mesure de regrouper par concepts et notions les critères de sélection qui serviront de grille d'analyse pour qualifier, quantifier, discriminer ou désigner les modèles en autonomie alimentaire les plus susceptibles de s'accorder avec le contexte socio-économique du quartier de Montréal-Nord. Nous avons séparé en 5 catégories des critères de sélection : les retombées directes, les retombées indirectes, l'aspect financier, les tâches et niveau d'expertise requise, les ressources nécessaires et l'arrimage avec l'îlot Pelletier. De ces catégories découlent de nombreux critères. La déclinaison de ces derniers se trouve ci-dessous, dans les sous-sections suivantes.

3.1 Retombées directes en sécurité et en autonomie alimentaire

Description des critères

À la suite de notre première rencontre avec un groupe citoyen de l'Îlot Pelletier, nous avons identifié des critères afin de qualifier les modèles recensés et procéder ainsi à une sélection des initiatives existantes intéressantes à visiter. Ces critères font référence aux services et produits rendus. Voici les critères identifiés :

- **proximité**
- **santé**
- **accessibilité économique**
- **quantité**
- **variété.**

Nous entendons par **proximité** le lieu physique où il est possible de se procurer des aliments. En effet, la communauté de l'IP a signifié l'importance d'avoir dans un périmètre rapproché des lieux de leur résidence, un accès à des fruits, légumes et autres aliments (viande, œufs, produits laitiers).

L'aspect **santé** correspond à la qualité et à la fraîcheur des légumes et des fruits disponibles. Cela fait également référence aux produits principalement naturels et peu transformés.

L'**accessibilité économique** identifie les produits qui sont abordables pour des budgets très restreints. Comme plusieurs personnes résidentes au sein de l'Îlot Pelletier sont sans-emploi et

reçoivent des allocations gouvernementales (assurances emploi ou assistance sociale), celles-ci doivent jongler chaque mois pour réussir à payer les comptes et le loyer. L'alimentation saine doit donc être des plus abordables économiquement.

La **quantité**, c'est-à-dire l'abondance des produits, fait référence à un projet permettant de desservir un bassin résidentiel assez important (ex. : un quartier plutôt qu'une maisonnée).

Finalement, l'offre d'une grande **variété** de produits permet de répondre à des goûts et habitudes culinaires divers.

Le comité citoyen de l'IP nous a signifié que la **proximité** et l'**accessibilité économique** sont les deux aspects et critères les plus préoccupants, bien que ce groupement nous a également signifié l'importance de faire apprécier les fruits et les légumes à leurs enfants afin qu'ils se nourrissent plus sainement.

3.2 Retombées indirectes et bénéfiques pour la communauté

Description des critères

D'autres critères ont attiré notre attention selon les aspirations des citoyens de l'Îlot Pelletier, tel que :

- **création d'emploi**
- **développement des compétences**
- **intégration des enfants**
- **aspect éducatif**
- **aide à une population à mobilité réduite**
- **disponibilité des produits**
- **nombre de personnes bénéficiaires du projet**
- **environnement**
- **convivialité.**

Afin de répondre au manque de formation et d'intégration à l'emploi des gens du quartier, la **création d'emploi** et le **développement de compétences** diverses constituent des aspects qui intéressent une grande part des citoyens que nous avons rencontrés.

L'**intégration des enfants** et l'**aspect éducatif** caractérisent les projets qui prennent compte des intérêts des enfants (ex : jeux, amusement, etc.) et recensent un volet éducatif afin de sensibiliser la population dès le plus jeune âge à une alimentation saine.

L'**aide à une population à mobilité réduite** correspond aux projets qui réduisent les efforts physiques des participants afin qu'ils aient accès à une alimentation (ex : repas préparés, livraison à domicile de repas ou de fruits et légumes, etc.).

La **disponibilité des produits toute l'année** permet de répondre à la demande en tout temps et non seulement l'été.

Nous tiendrons également compte du **nombre de personnes bénéficiaires** par type d'initiative afin de favoriser les plus importantes retombées.

L'aspect **environnement** consiste à observer les bénéfices de la pratique de l'activité sur la nature et les écosystèmes.

Pour terminer, la **convivialité** représente le développement potentiel de lien social durable afin que perdure une solidarité autour des projets en sécurité alimentaire dans le quartier, via l'entraide, le partage et l'effort mis en commun.

3.3 Aspect financier

Description des critères

La réalisation des projets en alimentation nécessite généralement un soutien financier ou un autofinancement afin de mettre sur pied et entretenir l'offre de services ou les activités. L'aspect financier joue pour beaucoup dans la faisabilité d'un projet, surtout dans sa mise en place compte tenu de l'espace et de l'équipement spécifiques nécessaires aux activités, tels que de l'équipement de cuisine ou de jardin. Les critères que nous avons relevés dans l'aspect financier d'un projet en autonomie alimentaire sont :

- **investissement de démarrage**
- **maintien et opération**
- **capacité de dégager des surplus financiers**
- **possibilité de subventions pour l'équipement**
- **possibilité de subventions pour un programme de création d'emplois.**

Ainsi, l'**investissement de démarrage** détermine approximativement les dépenses nécessaires à l'achat d'équipement et de location/achat d'espace immobilier. Évidemment, ces coûts peuvent être réduits dépendamment des dons de matériel reçus par l'organisme. Ce critère ne prend pas compte des possibilités de subventions.

Le coût de **maintien et d'opération** effective des activités comprend les dépenses approximatives associées à l'achat des produits et l'offre de services, comprenant le personnel nécessaire au projet. Nécessairement, plusieurs projets ont le potentiel de s'autofinancer par la vente des produits ou des services, ce qui a pour avantage de contribuer en totalité aux coûts reliés au maintien et aux opérations.

La **capacité de dégager des surplus financiers** d'un projet détermine le potentiel d'un modèle d'initiative en alimentation permettant de retirer un capital afin de le réinvestir dans une autre initiative moins lucrative.

Afin de considérer les ressources financières existantes en provenance des instances gouvernementales et des organismes subventionnaires, nous observons aussi la **possibilité de subventions pour l'équipement**, ainsi que la **possibilité de subventions pour un programme de création d'emploi**.

3.4 Tâches et niveau d'expertise requis

Description des critères

Selon les types de modèles d'initiatives, ainsi que la disponibilité et la fréquence de l'offre de service et de produits, une quantité de tâches et un niveau d'expertise plus ou moins importants sont nécessaires à la réalisation des projets. Pour avoir un meilleur aperçu de ces critères, nous avons identifié les tâches en spécifiant le niveau d'expertise requis pour l'accomplissement de chacune d'elles :

- **soin et entretien des lieux**
- **service : réception et accueil**
- **jardinage**
- **cuisine**
- **coordination**
- **administration et comptabilité**
- **communications.**

Le **soin et l'entretien des lieux** constituent l'essentiel du travail afin d'assurer la propreté et le bon fonctionnement (réparation ou remplacement) de l'équipement et des lieux. Ce critère est évalué en termes de quantité de temps de travail.

La **réception et l'accueil** sont nécessaires à certains projets qui ont pignon sur rue et qui accueillent une clientèle.

Le **jardinage** comprend toutes tâches maraîchères reliées à la production alimentaire. Ce critère est évalué en termes de qualité d'expertise et de technique nécessaire pour effectuer les tâches reliées au projet.

La **cuisine** se compose du travail relié à la transformation alimentaire (ex. : mise en conserve, repas, etc.). Ce critère est évalué en termes de qualité d'expertise et de technique nécessaire pour effectuer les tâches reliées au projet.

La **coordination** des activités correspond à la tâche plus générale de planification et d'organisation reliée au projet, notamment en termes de liens à entretenir avec les fournisseurs ou les partenaires ainsi qu'à la gestion d'entrepôt.

L'**administration et la comptabilité** représentent les tâches reliées aux paiements des comptes et des salaires, à la tenue de livre, aux diverses demandes de subventions, etc.

Les tâches qui correspondent aux **communications** concernent la mobilisation des membres, la publicité et la promotion du service ainsi que la représentation de l'organisme auprès des différentes instances et acteurs du milieu (événements de quartier, relations avec les médias, etc.).

Parmi ces tâches, nous avons la **gestion de personnel**, qui consiste en l'encadrement du personnel (employé-e-s, participant-e-s ou bénévoles), ainsi qu'à la coordination des horaires du personnel.

3.5 Ressources nécessaires

Description des critères

Certaines ressources, autant matérielles qu'immatérielles, sont nécessaires au démarrage et au maintien des projets en sécurité alimentaire. Quatre catégories de ressources ont été identifiées :

- **besoins matériels**
- **besoins immobiliers**
- **transport**
- **quantité de personnes ressources nécessaires.**

Tout d'abord, **les besoins matériels** correspondent à tout ce qui est équipement, fourniture, outils, etc.

Les besoins immobiliers représentent tout ce qui est relié au lieu physique, la bâtisse, le terrain et aux dépenses qui y sont associées : coût de location ou d'achat, loyer, électricité, chauffage, internet, etc.

La ressource **transport** inclut toutes les ressources utiles au déplacement (chargement, déplacement de personnes, etc.) pour accomplir certaines tâches obligatoires à l'accomplissement et à la réussite du projet en sécurité alimentaire.

Finalement, **la quantité de personnes ressources nécessaires** est le nombre de personne responsable, possédant une expertise, qui structure et s'implique dans le projet. Ces personnes ressources ne constituent pas le personnel nécessaire au fonctionnement et au roulement du projet, mais plutôt des personnes de référence coordonnant et encadrant ce projet. Ces personnes sont habituellement rémunérées par l'organisme qui implante le projet de sécurité alimentaire.

3.6 Arrimage avec l'Îlot Pelletier

Description des critères

Enfin, un point majeur dans cette recherche était certes de décrire, d'analyser, de comparer certains modèles et projets en autonomie alimentaire, mais également d'y voir les possibilités d'arrimage avec l'Îlot Pelletier. Pour ce faire, nous avons dégagé les possibilités de partenariat dans le quartier de Montréal-Nord et dans la ville de Montréal pour chaque modèle en autonomie alimentaire.

En effet, en nous basant sur les modèles déjà existants et leur type de partenariat particulier, nous avons essayé de transposer ces situations et ces partenariats au contexte de Montréal-Nord avec les organismes et institutions existantes dans le quartier. Ainsi, **les possibilités de partenariats** représentent les futurs acteurs qui pourraient collaborer au projet de sécurité alimentaire.

4. RECENSEMENT DES MODÈLES

Nombreux modèles en autonomie alimentaire existent et prennent forme un peu partout à Montréal. Avant de commencer à cibler les initiatives et les projets-carrefours qui pourraient se développer à Montréal-Nord, il est important de faire une recension, la plus large possible, des modèles existants.



Nous avons regroupé les types de modèles en trois volets, soit la production, la transformation et la distribution.

4.1 Volet Production

4.1.1 Apiculture

Points forts

- **proximité**
- **santé**
- **aspect éducatif**
- **environnement.**

Description

Des ruches pour produire du miel des abeilles. En moyenne, une ruche assure la production de 10 à 20 kg de miel annuellement et ne nécessite que 4 à 5 jours d'opération par année. Le miel produit en été peut être conservé durant tout le reste de l'année.

Retombées directes

Proximité

Quelques ruches installées sur le toit d'un immeuble pourraient desservir la population des immeubles avoisinants (moins de 200 mètres), soit par la vente du miel ou par trocs de produits alimentaires.

Santé

Le miel est un édulcorant polyvalent et peut remplacer le sucre qui se trouve souvent sous forme raffiné, considéré comme étant un mauvais glucide. Le miel contient d'ailleurs plusieurs nutriments essentiels à la santé humaine. Plusieurs produits dérivés de la production apicole (ex.: gelée royale) peuvent également contribuer au bon fonctionnement du système immunitaire.



**Figure 1 : Ruches urbaines sur les toits d'un bâtiment de l'UQAM.
Le projet d'apiculture est mené par le CRAPAUD en collaboration avec
l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM.**

Retombées indirectes

Aspect éducatif

Plus généralement, cette activité permet de comprendre le fonctionnement d'un écosystème.

Environnement

Le miel représente une excellente alternative locale au sucre qui provient généralement de la canne à sucre des pays tropicaux.

Les abeilles contribuent à la richesse de la biodiversité par la pollinisation des espèces végétales environnantes.

Exemples d'initiatives

- **Santropol roulant**
- **Marché de solidarité Frontenac (sur le toit du bain Mathieu)**
- **CRAPAUD (sur les toits d'un pavillon de l'université)**

4.1.2 Jardin maison

Points forts

- **proximité**
- **santé**
- **accessibilité économique**
- **développement des compétences**
- **intégration des enfants**
- **environnement.**

Description

Les jardins maisons sont les potagers individuels qui se trouvent dans les cours des citoyenNEs.

Retombées directes

Proximité

La proximité est ici l'un des critères premiers de ce que doit représenter un jardin maison, car il est dans la cour même du citoyenNE.

Santé

Les aliments récoltés dans le potager sont des fruits et légumes. Des aliments n'ayant donc subi aucune transformation.

Accessibilité économique

Les légumes récoltés appartiennent aux jardiniers et peuvent donc être consommés sans coût.

Retombées indirectes

Développement des compétences

Faire du jardinage demande un niveau d'expertise et de connaissance assez élevé. Avoir un potager/jardin permet d'acquérir et de développer certaines connaissances.

Intégration des enfants

Les enfants peuvent participer activement aux tâches de jardinage.

Environnement

Les jardins maisons sont en harmonie avec l'environnement. Effectivement, les jardiniers ayant des potagers maisons n'utilisent pas d'engrais chimiques. De plus, le fait que ce jardin soit à même la cour du jardinier permet de limiter le transport.

Exemples d'initiatives

Aucune initiative n'est recensée, car se sont des pratiques individuelles.

4.1.3 Jardins collectifs

Points forts

- **santé**
- **accessibilité économique**
- **développement des compétences**
- **intégration des enfants**
- **environnement**
- **convivialité.**



Figure 2 : Jardins collectifs du CRAPAUD à l'UQAM

Description

Les jardins collectifs sont des terrains ou des espaces qui sont partagés par plusieurs jardiniers, comparativement aux jardins communautaires où les terrains sont divisés en plusieurs lopins individuels. Les récoltes des jardins collectifs sont également distribuées entre ces jardiniers.

Retombées directes

Santé

Les aliments récoltés dans le potager sont des fruits et légumes. Des aliments n'ayant donc subi aucune transformation.

Accessibilité économique

Les légumes récoltés appartiennent aux jardiniers, ils peuvent donc être consommés sans coût.

Retombées indirectes

Développement des compétences

Faire du jardinage demande un niveau d'expertise et de connaissance assez élevé. Avoir un potager/jardin permet d'acquérir et de développer certaines connaissances.

Intégration des enfants

Les enfants peuvent participer activement aux tâches de jardinage.

Environnement

Les jardins collectifs sont en harmonie avec l'environnement. Effectivement, les participants-jardiniers n'utilisent pas d'engrais chimiques. De plus, habituellement les jardins collectifs se trouvent à proximité du lieu de résidence, ce qui limite le transport.

Convivialité

Les jardins collectifs sont également des lieux de rencontre et de partage entre les jardiniers.

Exemples d'initiatives

- **CRAPAUD**
- **La Maison de quartier Villeray**
- **Santropol roulant.**

4.1.4 Jardins collectifs sur les toits

Points forts

- **santé**
- **accessibilité économique**
- **développement des compétences**
- **intégration des enfants**
- **environnement**
- **convivialité.**

Description

Les jardins sur les toits sont des jardins se trouvant sur les toits des édifices ou immeubles résidentiels. Les jardins collectifs sur les toits ont le même modèle de distribution et d'organisation que les jardins collectifs, soit le partage des tâches et de la récolte des aliments.

Retombées directes

Santé

Les aliments récoltés dans le potager sont des fruits et légumes. Des aliments n'ayant donc subi aucune transformation.

Accessibilité économique

Les légumes récoltés appartiennent aux jardiniers, ils peuvent donc être consommés sans coût.

Retombées indirectes

Développement des compétences

Faire du jardinage demande un niveau d'expertise et de connaissance assez élevé. Avoir un potager/jardin permet d'acquérir et de développer certaines connaissances.

Intégration des enfants

Les enfants peuvent participer activement aux tâches de jardinage.

Environnement

Les jardins collectifs sur les toits sont en harmonie avec l'environnement. Effectivement, les jardiniers n'utilisent habituellement pas d'engrais chimiques. De plus, les citoyenNES voulant participer aux jardins collectifs sur les toits s'impliquent habituellement à des jardins à proximité, limitant ainsi le transport.

Convivialité

Les jardins collectifs sont également des lieux de rencontre et de partage entre les jardiniers.



Exemples d'initiatives

- Ferme Lufa
- Santropol roulant.

4.1.5 Potagers-partagés

Points forts

- santé
- accessibilité économique
- convivialité
- développement des compétences.

Description

Les potagers-partagés reposent sur la rencontre d'une personne étant propriétaire d'un terrain non-exploité et d'un jardinier cherchant un terrain pour jardiner. Le propriétaire du terrain lègue donc une partie de son terrain au jardinier pour que ce dernier y établisse un potager.

Retombées directes

Santé

Les aliments récoltés dans le potager sont des fruits et légumes. Des aliments n'ayant donc subi aucune transformation.

Accessibilité économique

Outre les semences, aucune dépense n'est nécessaire pour entretenir un potager.

Retombées indirectes

Convivialité

Le fait de partager un terrain permet l'échange et le partage entre deux ou plusieurs personnes.

Développement des compétences

Faire du jardinage demande un niveau d'expertise et de connaissance assez élevé. Avoir un potager/jardin permet d'acquérir et de développer certaines connaissances.

Exemples d'initiatives

- **Action communiterre**
- **Réseau des jardins collectifs de Villeray.**

4.1.6 Poulailleur urbain

Points forts

- **proximité**
- **accessibilité économique**
- **intégration des enfants.**

Description

Le poulailleur urbain est le fait d'avoir des poules pondeuses dans un milieu urbain. Actuellement, à Montréal, seulement les organismes communautaires peuvent avoir des poulailleurs urbains sur leur terrain. Dans l'optique d'un projet en autonomie alimentaire, il serait préférable de penser pouvoir instaurer des poulailleurs sur les terrains des particuliers, des poulailleurs par ménage. Ceci serait une réponse positive aux problèmes de sécurité alimentaire.

Retombées directes

Proximité

Si chaque citoyenNE pouvait avoir son poulailleur dans sa cours, cela créerait une proximité entre le lieu de récolte des œufs et l'habitat des citoyenNEs.

Accessibilité économique

Le coût de démarrage pour avoir un poulailleur est assez important, toutefois, de nombreuses subventions sont disponibles. Une fois le poulailleur installé, il n'y a pas de grand coût relié à l'entretien.

Retombées indirectes

Intégration des enfants

Le projet du poulailleur urbain permet d'intégrer les enfants. En effet, en s'occupant des poules, les enfants peuvent apprendre beaucoup sur le milieu de vie animal tout en s'amusant.

Exemples d'initiatives

- **La Maisonnette des parents de Rosemont.**

4.1.7 Production maison

Points forts

- **proximité**
- **accessibilité économique**
- **développement des compétences**
- **disponibilité des ressources.**

Description

La production maison consiste à développer des techniques de production ou de transformation qui peuvent être accomplies à la maison, dans le but de conserver plus longtemps la nourriture (congélation, stérilisation, cuisson, etc.) ou tout simplement développer des techniques permettant de s'alimenter à plus faible coût et sainement (germination, fermentation, etc.).

Retombées directes

Proximité

Ce modèle peut se pratiquer dans tous les lieux d'habitation.

Accessibilité économique

Ce type de modèle ne demande pratiquement pas d'équipement, seulement des aliments qui sont à conserver ou des germes à faire pousser.

Retombées indirectes

Développement des compétences

La production maison demande la connaissance de certaines techniques (fermentation, cuisson, congélation, etc.).

Disponibilité des ressources

Les citoyenNEs peuvent pratiquer la production maison tout au long de l'année. Aucune contrainte n'y est reliée.

Exemples d'initiatives

Aucune. Ces initiatives ne peuvent être répertoriées, elles se pratiquent dans la sphère privée. Toutefois, le collectif Aliments d'ici donne des formations sur la conservation des aliments.

4.1.8 Serre collective

Points forts

- **santé**
- **accessibilité économique**
- **développement des compétences**
- **convivialité.**

Description

La serre est une structure, généralement close, qui permet la production agricole, malgré les temps froids. L'organisation de la production et de la récolte se fait d'une manière collective : on se partage les tâches et on se partage les aliments récoltés.

Retombées directes

Santé

Les aliments récoltés dans la serre sont des fruits et légumes. Des aliments n'ayant donc subi aucune transformation.

Accessibilité économique

Les légumes récoltés appartiennent aux jardiniers et peuvent donc être consommés sans coût.

Retombées indirectes

Développement des compétences

Les techniques utilisées pour construire la serre et ensuite entretenir le jardin, demandent un savoir-faire particulier. Les citoyenNEs voulant s'impliquer dans un tel projet développeront certaines compétences.

Convivialité

Le fait que la serre est collective permet un rapprochement entre les citoyenNEs. Ils/elles travailleront ensemble, ce qui créera un lien de solidarité, un lieu de rencontre et d'échange.

Exemples d'initiatives

- **Action Communiterre**
- **Ferme Lufa**
- **Concordia Greenhouse**
- **Le collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable (CRAPAUD).**

4.2 Volet Transformation

4.2.1 Ateliers/cours

Points forts

- **accessibilité économique**
- **développement des compétences**
- **convivialité.**



Description

Afin de favoriser le développement d'aptitudes visant une plus grande autonomie en production et en transformation alimentaire, des ateliers et des cours d'éducation populaire stimulent la participation et la prise en charge citoyenne aux projets collectifs.

Retombées directes

Accessibilité économique

Le but premier des ateliers et des cours est de permettre aux participant-e-s de développer des compétences pour contribuer à leur autonomie.

Retombées indirectes

Développement des compétences

Plus généralement, cette activité permet de comprendre le fonctionnement d'un écosystème.

Convivialité

Les ateliers et les cours peuvent permettre aux participant-e-s de se rencontrer, discuter et échanger des savoirs.

Exemples d'initiatives

- GRIP UQAM
- UPOP
- QPIRG Concordia
- QPIRG McGill
- Santropol.

4.2.2 Cercles d'apprentissage

Points forts

- **accessibilité économique**
- **développement des compétences**
- **convivialité.**

Description

Les cercles d'apprentissage sont des rencontres régulières organisées par un petit groupe de citoyen-ne-s (3 à 8 personnes environ), afin d'échanger des savoirs et des connaissances sur différents sujets.

Retombées directes

Accessibilité économique

Comme les cours et les ateliers, le développement de savoir-faire des participant-e-s contribuent à améliorer leur situation économique en général.

Retombées indirectes



Développement des compétences

Les cercles d'apprentissage permettent le développement de l'autonomie.

Convivialité

Les cercles d'apprentissage permettent à un petit groupe de personnes de se rencontrer de façon plus ou moins formelle.

Exemples d'initiatives

Ce type d'initiatives n'est pas recensé, puisque qu'elles découlent d'une volonté d'être effectuées en privé et non en public.

4.2.3 Cuisine collective

Points forts

- **accessibilité économique**
- **développement des compétences**
- **aspect éducatif**
- **convivialité.**

Description

Un petit groupe de personnes (3 à 8) mettant en commun temps, argent et compétences pour confectionner en quatre étapes (planification, achat, cuisson et évaluation) des plats sains et économiques.

Retombées directes

Accessibilité économique

Comme les aliments sont achetés en important volume, le coût des repas est réduit par rapport à une confection individuelle.

Retombées indirectes

Développement des compétences

Par l'échange d'astuces, de recettes et de connaissances en cuisine, ce modèle permet aux participant-e-s d'avoir un meilleur bagage en termes d'autonomie alimentaire.

Aspect éducatif

Il est possible d'intégrer un aspect éducatif selon les thématiques choisies, où le type d'aliments est mis en vedette selon la saison ou leur valeur nutritive.

Convivialité

Le fait de travailler ensemble permet aux gens de développer des affinités.

Exemples d'initiatives

- Cuisine collective d'Hochelaga-Maisonneuve
- Entre parents de Montréal-Nord
- Le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) (Trois-Rivières)



4.2.4 Repas préparés (cuisine communautaire)

Points forts

- création d'emplois
- développement des compétences
- disponibilité du service
- nombre de personnes bénéficiaires.

Description

Les cuisines communautaires représentent un lieu de transformation de nourriture. On y prépare des plats pour la collectivité (de manière communautaire) qui seront distribués gratuitement ou en échange d'un service ou de quelques dollars (voir *Restaurant communautaire*).

Retombées directes

Ce type d'initiative ne représente pas un grand avantage du côté des retombées directes, car ceux-ci sont relatives au coût de production, au lieu choisi et à la disponibilité des denrées.

Retombées indirectes

Création d'emplois

Les cuisines communautaires est un modèle qui permet l'embauche de nombreuses personnes, autant dans la préparation de plats que pour la livraison, etc.

Développement des compétences

La technique de cuisine demande une certaine expertise qui s'acquiert au fil du temps. Ce modèle permet donc de développer des compétences particulières.

Disponibilité du service

Les cuisines communautaires peuvent se dérouler tout au long de l'année.



Nombre de personnes bénéficiaires

Tout dépend de l'envergure donnée au projet et de l'espace approprié, mais les cuisiniers peuvent préparer de nombreux repas et, de cette manière, aller rejoindre un grand nombre de personnes.

Exemples d'initiatives

- **Maison de Quartier Villeray**
- **La Corbeille de Bordeaux-Cartierville**
- **Le chic resto pop**
- **Patro Le Prévost**
- **Maison d'aurore.**

4.3 Volet Distribution

4.3.1 Café communautaire

Point fort

- **Convivialité.**

Description

Le café communautaire est un endroit convivial où les gens du quartier se rencontrent et prennent un café, un thé ou une boisson froide. Le service se fait au comptoir. On peut également y servir des repas légers (soupes, sandwichs, etc.) ou des repas préparés.

Retombées directes

Le café communautaire n'est pas nécessairement orienté vers la sécurité ou l'autonomie alimentaire, mais peut contribuer grandement à la vie du quartier.

Retombées indirectes

Convivialité

Le café est un endroit idéal de rencontre pour les réunions, ateliers, cours et les discussions informelles entre citoyenNEs du quartier.

Exemples d'initiatives

- **Le café Sésame**
- **Touski**
- **Le café-resto L'inter-mission**
- **Mon p'tit café de quartier**
- **Le Café Hubert-Aquin à l'UQAM.**



Figure 3 : Le Café Hubert-Aquin à l'UQAM

4.3.2 Épicerie solidaire

Points forts

- **accessibilité économique**
- **quantité**
- **variété**
- **nombre de personnes bénéficiaires par unité.**

Description

Il s'agit d'une épicerie gérée par et pour la communauté d'un quartier constitué en coopératives ou en organismes sans but lucratif, dans l'objectif d'offrir une grande variété d'aliments à prix raisonnable.

Retombées directes***Accessibilité économique***

L'achat en gros et l'élimination d'intermédiaires permettent de réduire considérablement le coût des produits. De plus, le travail des membres peut contribuer à faire diminuer les coûts d'opération et offrir de meilleur tarif à ceux qui y mettent de l'effort.

Quantité

Une quantité importante d'aliments peut transiger à travers l'épicerie.

Variété

Constituée selon les habitudes d'achat et les désirs des membres participants à son administration, l'épicerie solidaire peut contenir une très grande variété d'aliments.

Retombées indirectes***Nombre de personnes bénéficiaires par unité***

L'épicerie solidaire est le modèle permettant de rejoindre le plus grand nombre de bénéficiaires selon l'étendue du territoire visé et la quantité d'aliments qu'elle conserve.

Exemples d'initiatives

- **Épicerie Solidaire Épi-Sol**
- **Épicerie Émilie (Bordeaux-Cartierville)**
- **Épicerie économique de la Maison de Quartier Villeray.**

4.3.3 Groupe d'achat collectif**Points forts**

- **accessibilité économique**
- **quantité**
- **variété.**

Description

Il s'agit d'un regroupement de personnes qui se rencontrent régulièrement pour acheter collectivement des aliments frais, de qualité, à bon prix, saisonnier, directement des fournisseurs locaux, dans un esprit d'entraide et de solidarité⁴.

Retombées directes

Accessibilité économique

Un groupe d'achat permet d'acheter des aliments directement du fournisseur. Les coûts sont moindres, car il n'y a aucune étape intermédiaire. De plus, il n'est pas besoin d'avoir un local d'entreposage des aliments, car la bouffe est distribuée immédiatement aux participants.

Quantité

Les participantEs au groupe d'achat peuvent commander de grande quantité de nourriture.

Variété

Les fournisseurs des groupes d'achat offrent de nombreux produits, une grande multitude de choix s'offrent donc aux participantEs.

Retombées indirectes

Le groupe d'achat ne maximalise pas nécessairement certaines retombées indirectes.

Exemples d'initiatives

- **Groupe d'achat de l'Accorderie**
- **Groupe d'achat bio du GRIP-UQAM.**

4.3.4 Marché mobile

Points forts

- **proximité**
- **santé**
- **aide à une population à mobilité réduite.**

⁴ Moisson Montréal, <http://www.moissonquebec.com/documents/guide-soutien-au-demarrage.pdf>.

Description

Habituellement en vélo, ou tout autre moyen de transport (auto, camionnette, etc.), une personne se promène dans un quartier prédéterminé et vend des fruits et des légumes frais.

Retombées directes***Proximité***

Comparativement au marché public fixe, le marché mobile permet d'aller rejoindre des gens dans la cour pour leur proposer la vente de fruits et de légumes.

Santé

Les produits vendus par les marchés mobiles sont des fruits, des légumes et des produits frais qui n'ont subi aucune transformation. Les aliments des marchés mobiles sont donc très sains.

Retombées indirectes***Aide à une population à mobilité réduite***

Le marché mobile permet d'aller rejoindre les citoyenNEs là où ils sont.

Exemples d'initiatives

- **Le Fruixi (Marché de Solidarité Frontenac).**

4.3.5 Marché public**Points forts**

- **santé**
- **quantité**
- **variété**
- **nombre de bénéficiaires desservis par ce modèle.**

Description

Un marché public est un lieu physique où des fournisseurs et des fermiers se réunissent pour vendre leurs aliments. De plus, les marchés publics favorisent la création de lien de solidarité entre les fournisseurs, les producteurs et les citoyenNEs.

Retombées directes

Santé

Les produits vendus par les marchés publics sont des fruits et des légumes, des produits frais qui n'ont subi aucune transformation. Les aliments des marchés publics sont donc très sains.

Quantité

Les marchés publics regroupent une grande quantité de fournisseurs et producteurs/fermiers. La quantité d'aliments disponible est donc assez élevée.

Variété

Vu la quantité de fournisseurs et de producteurs présents aux marchés publics, nous pouvons y retrouver de nombreuses variétés de fruits et de légumes.

Retombées indirectes

Nombre de bénéficiaires desservis par ce modèle

Le marché public, vu son envergure, peut ainsi desservir de nombreuses personnes.

Exemples d'initiatives

- **Marché de solidarité Frontenac**
- **Marché Jean-Talon**
- **Marché Atwater**
- **Marché Maisonneuve**
- **L'autre marché Angus**
- **Marché fermier**
- **Ainsi que tous les marchés publics de quartier et d'arrondissement.**

4.3.6 Popote roulante

Points forts

- **proximité**
- **aide à la population à mobilité réduite.**

Description

Une popote roulante est un service de préparation de repas chauds offert, habituellement, aux personnes à mobilité réduite (les aînés, les handicapés, les personnes souffrants de problèmes de santé mentale, etc.), mais n'est pas réservé uniquement à ce type de clientèle. Les repas préparés sont livrés à domicile.

Retombées directes***Proximité***

Les repas sont servis à domicile.

Retombées indirectes***Aide à la population à mobilité réduite***

Les repas servis à domicile permettent aux personnes à mobilité de s'alimenter sans avoir à se déplacer.

Exemples d'initiatives

- Le chic resto pop
- Le Santropol roulant
- Les popotes roulantes d'arrondissement (liste disponible dans les CLSC).

4.3.7 Récupération de bouffe dans les commerces d'alimentation**Points forts**

- **accessibilité économique**
- **disponibilité du service.**

Description

La récupération de bouffe consiste à aller chercher les surplus alimentaires des commerçants et des organismes.

Retombées directes

Accessibilité économique

Le modèle de récupération de bouffe ne demande aucun investissement monétaire, seulement de l'investissement de temps. En effet, pour faire de la récupération de nourriture, il faut avoir des partenariats avec des commerçants et avoir le temps d'aller chercher les aliments donnés.

Retombées indirectes

Disponibilité du service

La récupération de nourriture peut se faire tout au long de l'année. Tout dépend de la disponibilité des surplus des commerçants.

Exemples d'initiatives

Aucune. Ces initiatives ne peuvent être répertoriées, car tout·e citoyen·e peut pratiquer la récupération à titre individuelle. Toutefois, la maisonnette des parents et la maison de quartier Villeray utilisent cette technique pour approvisionner leurs cuisines.

4.3.8 Restaurant communautaire

Point fort

- **création d'emplois**
- **développement des compétences**
- **disponibilité du service**
- **nombre de personnes bénéficiaires.**

Description

Le restaurant communautaire est un lieu où l'on vend des repas préparés. Habituellement le restaurant communautaire est uniquement ouvert sur les heures des repas (midi et soir). Les repas sont servis à des prix raisonnables et accessibles.

Retombées directes

Ce type de modèle ne représente pas un grand avantage du côté des retombées directes, car ceux-ci sont relatifs au coût de production, au lieu choisi et à la disponibilité des denrées.

Retombées indirectes

Création d'emplois

Étant donné le potentiel lucratif de l'offre de restauration, plusieurs emplois pourront/devront être créés afin d'assurer la production (voir *Cuisines communautaires*) et la distribution.

Développement des compétences

Étant donné les aspects liés à l'administration et au service à la clientèle, nous considérons qu'un important potentiel de développement de compétences est relié à ce modèle.

Disponibilité du service

Les restaurants sont généralement ouverts quotidiennement, et ce, pratiquement tout au long de l'année.

Nombre de personnes bénéficiaires

Un nombre important de repas peut être produit et distribué, dépendamment de l'envergure du projet et de la capacité physique des lieux.

Exemples d'initiatives

- **Patro Le Prévost**
- **Mon resto st-Michel**
- **La Corbeille de Bordeaux Cartierville**
- **Multi-Caf Côte-des-Neiges**
- **Le Chic resto-pop**
- **L'Initéraire.**



Figure 4 : La Patate du peuple de Concordia

4.3.9 Service de traiteur

Points forts

- **proximité**
- **variété**
- **création d'emplois**
- **aide à la population à mobilité réduite**
- **nombre de personnes bénéficiaires**
- **disponibilité du service.**

Description

Un traiteur est un type de restaurant qui vend des plats en tout genre et qui en assure la livraison.

Retombées directes

Proximité

Les repas sont servis à domicile.

Variété

Il y a une variété importante de plats qui sont préparés par les services de traiteurs. Les personnes bénéficiant de ce service peuvent choisir parmi une grande variété de repas.

Retombées indirectes

Création d'emplois

Le service de traiteur est un modèle qui permet l'embauche de nombreuses personnes, autant dans la préparation de plat que pour la livraison, etc.

Aide à la population à mobilité réduite

Les repas servis à domicile permettent aux personnes à mobilité de s'alimenter sans avoir à se déplacer.

Nombre de personnes bénéficiaires

Les services de traiteur peuvent rejoindre une grande quantité de personnes. En effet, les services de traiteur préparent de grande quantité de nourriture et de plats préparés. Cela a pour effet de diminuer les coûts et de pouvoir desservir une plus grande quantité de citoyens.

Disponibilité du service

Les services de traiteur fonctionnent tout au long de l'année.

Exemples d'initiatives

- **Les fourchettes de l'espoir**
- **La patate du peuple de Concordia**
- **Midnight kitchen de McGill.**

5. RECENSEMENT DES INITIATIVES

À la suite de la recension et de la description des modèles, nous en avons sélectionné certains qui représentaient le mieux les aspirations des citoyenNEs et le contexte de l'Îlot Pelletier quant au développement d'un projet en autonomie alimentaire. Ces modèles sont les suivants :

- **les jardins collectifs et les jardins sur les toits**
- **le poulailler urbain**
- **les cuisines collectives**
- **les repas préparés (cuisine communautaire)**
- **la popote roulante**
- **l'épicerie économique/solidaire**
- **le marché public**
- **le marché mobile.**

De ces modèles, nous avons choisi d'approfondir nos recherches au sujet de quelques initiatives montréalaises particulières. Cet exercice avait pour but de comprendre et connaître plus spécifiquement l'organisation de chaque initiative. La plupart des initiatives déclinées ci-dessous ont été visitée par les résidentEs de l'Îlot Pelletier. Nous avons séparé ces initiatives en typologie de base de la filière alimentaire, soit le *volet production*, le *volet transformation* et le *volet distribution*. Certains *carrefours* reviennent plus d'une fois dans la déclinaison des fiches des initiatives, car ils offrent plus d'une initiative.

5.1 Volet Production

5.1.1 La maison de Quartier Villeray (MQV)

Les jardins collectifs et les jardins sur les toits

Description du projet

La MQV a 13 jardins collectifs sur les terrains des écoles primaires et secondaires/HLM/organismes communautaires/etc. Deux animateurs horticoles en chef sont engagés par la MQV via des subventions gouvernementales pour gérer et coordonner les jardiniers volontaires. De plus, il y a cinq animateurs jardiniers attirés à 3 ou 4 jardins pour

assurer un suivi adéquat et particulier (programme emploi-étudiant-Québec). Les légumes et les fruits sont récoltés pour usages personnels, toutefois, une récolte par année, au mois de septembre, est utilisée pour la préparation des plats pour la fête des récoltes (grande fête des voisins). De plus, nombreux projets et ateliers pédagogiques sont organisés en partenariat avec les écoles primaires et secondaires. Au mois de mars, le recrutement pour les jardiniers participants commencent : affichage dans le quartier (Église, école, journaux de quartier), appels téléphoniques aux anciens participants, etc.

Retombées directes

- accessibilité
- santé
- proximité.

Retombées indirectes

- intégration des enfants
- projet éducatif
- développement des compétences
- convivialité.

Ressources humaines

- 2 animateurs horticoles en chef (payés par la MQV)
- 5 animateurs/jardins (payés par le programme Emploi-Québec)

Ainsi que des participants-travillants : une implication de deux heures par semaine minimum.

Besoins matériels

- terrains pour les jardins
- outils de jardinage
- semences.

Aspect financier

Les légumes sont récoltés par les participants et sont utilisés pour leur consommation personnelle. Toutefois, une fois par année, les légumes et les fruits sont utilisés pour la confection du grand repas de la fête des récoltes.

Subventions : Non connues.

Partenariat

- écoles du quartier
- office municipale d'habitation de Montréal
- organisme communautaire/collectivité.

5.1.2 Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable (CRAPAUD)Les jardins collectifs et les jardins sur les toits**Description du projet**

Les jardiniers sont bénévoles. Ils viennent jardiner quand bon leur semble. Toutefois, ils doivent au préalable suivre une formation sur le fonctionnement et les techniques. Le CRAPAUD a des jardins collectifs au sol (7 jardins) et des jardins hors-sols (4 jardins terrasses). Il y a également place à l'expérimentation de nouvelles techniques et nouvelles cultures : champignons, pommes de terre en sac, apiculture, etc. Les légumes sont récoltés par les participants et sont utilisés pour leur consommation personnelle.

Retombées directes

- accessibilité
- santé
- proximité
- variété.

Retombées indirectes

- création d'emplois
- développement des compétences
- convivialité.

Ressources humaines

Plus ou moins 3 employé-e-s permanent-e-s.

Besoins matériels

- terrains
- outils de jardinage.

Aspect financier

Subventions des organismes suivants :

- Service des infrastructures et des équipements de l'UQAM (SIE)
- Service à la vie étudiante de l'UQAM (SVE)
- Centre Sportif de l'UQAM
- Fondation du Grand Montréal
- Katimavik Services Jeunesse pour son programme Écostage
- Service Canada pour emplois d'été étudiants
- Fonds Éco-IGA (Jour de la Terre).

Partenariat

- GRIP UQAM
- Service des immeubles de l'UQAM
- Service à la vie étudiante de l'UQAM
- Institut des Sciences de l'environnement de l'UQAM
- Ville de Montréal.

5.1.3 Marché de Solidarité FrontenacLes jardins collectifs et les jardins sur les toits**Description du projet**

À la suite de la concertation de la Table du quartier du centre-sud en 2004, le projet du marché de Solidarité Frontenac a vu le jour dans l'optique de répondre au problème de la sécurité alimentaire. Les jardins collectifs sont donc une réponse pour permettre aux citoyenNEs du centre-sud d'avoir des aliments sains et locaux. Les jardins collectifs sont situés au bord du marché de Solidarité. Deux plages horaires sont disponibles pour que les jardiniers-participants puissent venir travailler la terre, soit les mercredis de 16h à 18h et les samedis à 10h. De plus, le marché offre des cours et des ateliers de jardinage pour initier les participants aux techniques. Les légumes sont récoltés par les participants et sont utilisés pour leur consommation personnelle.

Retombées directes

- accessibilité
- santé

- proximité
- variété.

Retombées indirectes

- création d'emplois
- intégration des enfants
- développement des compétences
- convivialité.

Ressources humaines

Plus ou moins 3-4 employé-e-s permanent-e-s.

Besoins matériels

- terrains
- outils de jardinage.

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

Partenariat

- la Direction de la santé publique de Montréal
- la Caisse Populaire Desjardins Préfontaine-Hochelaga
- la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal
- le CSSS Jeanne-Mance
- l'arrondissement Ville-Marie
- l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.

5.1.4 Santropol roulant

Les jardins collectifs et les jardins sur les toits

Description du projet

C'est la 6^{ème} année que les jardins du Santropol sont établis. Le Santropol roulant a des jardins sur le toit de leur immeuble, sur une terrasse et également sur les terrains de l'Université McGill (en collaboration avec la faculté d'architecture). Des bénévoles travaillent de manière collective à l'entretien des jardins sous les directives d'un coordonateur. Tous les légumes récoltés sont

redistribués à différentes activités du Santropol roulant. En effet, un tiers des récoltes sont utilisées pour les cuisines collectives, un tiers pour les paniers biologiques et le dernier tiers pour les marchés publics du Santropol. Le Santropol utilise de nombreuses techniques d'auto-arrosage, pot à double-fond. Cela leur permet une meilleure gestion de leurs jardins. Pour les jardins sur les toits, il faut tout d'abord trouver des fonds pour la rénovation et la solidification du toit (assez dispendieux). Ensuite, vu la structure du Santropol roulant déjà existante, il ne reste plus qu'à se procurer les outils et les accessoires nécessaires pour la plantation et le jardinage.

Retombées directes

- accessibilité
- quantité
- santé
- proximité
- variété.

Retombées indirectes

- création d'emplois
- intégration des enfants
- développement des compétences
- convivialité.

Ressources humaines

Quelques permanents et un coordonnateur pour les jardins.

Besoins matériels

- terrains/toits
- outils de jardinage.

Aspect financier

- subventions (Centraide)
- dons, collecte de fonds
- le Santropol a une friperie et tous les profits engendrés par ce magasin sont réinvestis au Santropol roulant (jardins, cuisine, popote roulante).

Partenariat

- Montréal Auto Prix (ils fournissent une auto au Santropol)
- la société de développement du boulevard St-Laurent

- Montréalité.com
- Alternatives
- Centraide
- Fondation McConnel
- Fonds Écomunicipalité IGA
- Jour de la Terre
- Walmart.

5.1.5 Patro le Prévost

Les jardins collectifs et les jardins sur les toits

Description du projet

Deux jardins, l'un au sol, le jardin du curé, et l'autre sur le toit. Le projet à débiter en 1998, le Ministère de la Faune et de la Flore subventionne le projet du jardin du curé. L'éco-quartier de Villeray aide de par son expertise et deux stagiaires étudiants en horticulture engagés. Le jardin sur le toit-terrasse débute en 2005 avec l'aide d'Alternatives et du Réseau des jardiniers collectifs de Villeray. Ce projet de jardin a été mis en place par le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale au Québec (programme Interagir).

Retombées directes

- accessibilité
- quantité
- santé
- proximité.

Retombées indirectes

- création d'emplois
- intégration des enfants
- développement des compétences
- convivialité.

Ressources humaines

Éco-quartier assure la coordination et embauche deux employés à l'aide d'un programme d'Emploi-Québec.

Besoins matériels

- terrains/toits
- outils de jardinage.

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

Partenariat

Nombreux partenaires autant d'OBNL, de tables sectorielles que de comités (comité de lutte à la pauvreté, Villeray dans l'Est, etc.).

5.1.6 La maisonnette des parents de RosemontLes jardins collectifs et les jardins sur les toits**Description du projet**

Le poulailler urbain s'inscrit dans le projet de sécurité alimentaire de la maisonnette des parents de Rosemont. Pour bonifier ce projet, comprenant déjà des cuisines collectives, des ateliers, une halte de garderie, et pour faire participer davantage les enfants à ce projet, le poulailler semblait, pour la maisonnette des parents, approprié. En effet, du mois d'avril au mois de septembre, la maisonnette des parents reçoit 5 poules pondeuses. Ce sont les enfants du camp de jour qui s'en occupent (récolte des œufs, entretien du poulailler, cuisine avec les œufs, nourrir les poules, etc.). Ce projet a donc une visée éducative.

Retombées directes

- santé
- proximité.

Retombées indirectes

- intégration des enfants
- projet éducatif
- développement des compétences
- convivialité.

Ressources humaines

- un animateur qui supervise les enfants.

Besoins matériels

- terrain
- poulailler
- poules
- nourriture.

Aspect financier

La société de développement environnemental de Rosemont (SODER) a trouvé le financement (caisse Desjardins 3 000 \$,) pour lancer ce projet. Cette société a parrainé la maisonnette des parents.

Partenariat

- SODER
- Caisse populaire Delormier.

5.2 Volet Transformation**5.2.1 La Maison de quartier Villeray (MQV)**Les cuisines collectives**Description du projet**

La MQV organise nombreuses séances de cuisine collective. Ces séances se déroulent autant dans les locaux de l'organisme qu'à l'extérieur. En effet, en plus d'offrir un service de cuisine collective aux résidents du quartier à même la MQV (les groupes sont formés selon les affinités des participants : hommes, un groupe pour les personnes à mobilité restreinte ou les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et un groupe de femmes Maghrébines), certaines séances sont organisées en partenariat avec les écoles primaires et les écoles pour adultes du quartier. Chaque groupe compte entre 5 à 7 participants et se rencontre deux fois par mois. Ainsi, la MQV compte six groupes de participants pour les cuisines collectives, ce qui représente : 84 rencontres de planification, 84 ateliers de cuisine et 9 400 plats préparés⁵.

⁵ http://mqv.qc.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=18&Itemid=31.

Chaque participant est responsable de certains achats, il y a une distribution des tâches. À la fin de l'Atelier, toutes les factures sont compilées en une seule et le montant total est séparé par portion. La MQV fournit la base de cuisine (sucre, huile, farine, etc.).

Retombées directes

- accessibilité
- santé
- proximité
- variété.

Retombées indirectes

- intégration des enfants
- projet éducatif (pour les écoles primaires)
- développement des compétences
- convivialité.

Ressources humaines

- 1 animateur en cuisine (payé par MQV)
- 1 bénévole-résident du quartier (pour 3 heures de bénévolat = 1 plat préparé gratuit)
- participants effectuant des travaux compensatoires
- le tout est chapeauté par la MQV.

Besoins matériels

- 10 à 15 frigos
- 2 congélateurs
- cuisine et équipement
- entrepôt pour les aliments.

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

Partenariat

- Écoles du quartier
- Moisson Montréal
- Magasin de partage
- Marché Jean-Talon (récupération de nourriture)
- Les jardins collectifs de MQV.

5.2.2 La Maison de quartier Villeray (MQV)

Les repas préparés / les cuisines communautaires

Description du projet

La MQV offre également des services de repas. Ainsi, des repas sont fournis tous les mercredis midis, un mardi midi par mois et un vendredi soir par mois. Environ 28 plats sont servis par repas. Les mardis les plats sont préparés avec les aliments de Moisson Montréal. Tous les repas sont servis gratuitement, toutefois une réservation est nécessaire.

Ainsi, l'animateur de cuisine, avec les bénévoles et les participants faisant des travaux compensatoires, cuisine pour les résidents. Cette cuisine communautaire prépare également les repas pour deux fêtes de quartier : la fête des récoltes (repas préparé avec les aliments des jardins collectifs) et la fête de quartier. L'animateur peut se servir à même l'épicerie économique, des aliments de Moisson Montréal, et il a également une caisse, financé par la MQV, pour effectuer des achats dans des épicerie.

Retombées directes

- accessibilité
- santé
- proximité
- variété.

Retombées indirectes

- intégration des enfants
- projet éducatif (pour les écoles primaires)
- développement des compétences
- convivialité.

Ressources humaines

- 1 animateur en cuisine⁶ (payé par MQV)
- 1 bénévole-résident du quartier (pour 3 heures de bénévolat = 1 plat préparé gratuit)
- participants effectuant des travaux compensatoires
- le tout est chapeauté par la MQV.

⁶ L'animateur est le même pour la cuisine collective et la cuisine communautaire.

Besoins matériels

- 10 à 15 frigos
- 2 congélateurs
- cuisine et équipement
- entrepôt pour les aliments
- salle à dîner
- Note : Ces fournitures matériels sont les mêmes que pour la cuisine collective, ils partagent les mêmes lieux.

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

Partenariat

- écoles du quartier
- Moisson Montréal
- magasin de partage
- Marché Jean-Talon (récupération de nourriture)
- les jardins collectifs de MQV.

5.2.3 Chic Resto PopCafétéria communautaire**Description du projet**

Cafétéria communautaire offrant des repas à prix modique. La cafétéria est ouverte le midi et le soir et sert 500 repas par jour. L'approvisionnement des aliments pour faire les repas provient de dons ou d'achats.

Liste des prix pour un repas : 0 à 6 ans : gratuit
7 à 12 ans et femmes enceintes : 1,50 \$
13 ans et plus : 3,00 \$

Le Chic Resto Pop donne des formations et un programme d'insertion à l'emploi, reconnu par Emploi Québec. Ce volet de réinsertion sociale est présent dans tous les volets du Chic Resto Pop.

Retombées directes

- accessibilité
- santé

- proximité
- variété
- quantité.

Retombées indirectes

- intégration des enfants
- développement des compétences
- convivialité
- disponible toute l'année
- capacité d'accueil importante.

Ressources humaines

- subventions salariales pour l'équipe de direction
- programme de réinsertion à l'emploi.

Besoins matériels

- frigos
- congélateurs
- voiture
- entrepôt pour les aliments
- salle de réception/dîner
- cuisine équipée.

Aspect financier

Bureau de comté a offert 50 000 \$ pour le démarrage du projet, afin de financer l'achat d'un camion et autres équipements, en plus d'assurer un salaire de la direction.

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

Partenariat

- magasin-partage Hochelaga-Maisonneuve
- Coalition alimentaire
- regroupement des organismes de la mesure alimentaire
- Conseil du développement local et communautaire (CDLC)
- Corporation de développement de l'Est (CDEST).

5.3 Volet Distribution

5.3.1 Chic Resto Pop

Popote roulante

Description du projet

Le Chic Resto Pop offre un service de popote roulante auprès des écoles primaires (500 repas par jour), ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite (300 repas par jour).

Le Chic Resto Pop donne des formations et un programme d'insertion à l'emploi, reconnu par Emploi Québec. Ce volet de réinsertion sociale est présent dans tous les volets du Chic Resto Pop.

Retombées directes

- accessibilité
- santé
- proximité
- variété.

Retombées indirectes

- intégration des enfants
- développement des compétences
- convivialité
- disponible toute l'année
- aide à la population à mobilité réduite
- capacité d'accueil pour une quantité importante de personnes.

Ressources humaines

- coordonnateur/formateur
- employé d'un programme de réinsertion à l'emploi.

Besoins matériels

- automobile
- entrepôt
- cuisine.

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

- Le bureau de comté a offert 50 000 \$ pour le démarrage du projet afin de financer l'achat d'un camion et autres équipements, en plus d'assurer un salaire de la direction.
- La CSDM subventionne le projet des repas pour les enfants dans les écoles du quartier (Hochelaga-Maisonneuve).

Partenariat

- Magasin-partage Hochelaga-Maisonneuve
- Coalition alimentaire
- regroupement des organismes de la mesure alimentaire
- Conseil du développement local et communautaire (CDLC)
- Corporation de développement de l'Est (CDEST).

5.3.2 Santropol roulant

Description du projet

La popote roulante est le projet central du Santropol roulant. La mission du Santropol roulant est certes de nourrir les gens de Montréal, mais également de sortir les participants de l'isolement. En moyenne, le Santropol roulant prépare 90 repas par jour, 5 jours semaine. Les clients desservis « sont des personnes en perte d'autonomie, ce qui comprend les personnes âgées, les malades externes, les personnes invalides, celles atteintes d'une maladie chronique et aussi les personnes qui vivent avec le sida.⁷ ». Les quartiers desservis par la popote : CDN, Outremont, Centre-ville, Plateau, Mile-end, centre-sud, McGill, McGill Ouest, Westmount. Un repas coûte 4,50 \$ et comprend : un repas principal, deux portions de légume d'accompagnement, un dessert ou une salade verte.

Le Santropol est un organisme dont tous les membres (clients, bénévoles, employés, donateurs) sont votants.

Retombées directes

- accessibilité
- santé
- proximité
- quantité
- variété.

⁷ <http://santropolroulant.org/2009/F-mow.htm#qui>.

Retombées indirectes

- développement des compétences
- convivialité
- disponible toute l'année
- aide à la population à mobilité réduite.

Besoins matériels

- 10 à 15 frigos
- 2 congélateurs
- cuisine et équipement
- entrepôt pour les aliments.

Ressources humaines

- équipe de coordination
- bénévoles.

Partenariat

- Montréal Auto Prix
- La Société de développement du boulevard Saint Laurent
- Montréalité.com
- Alternatives
- Centraide
- Moisson Montréal
- Fondation McConnell
- Fonds Écomunicipalité IGA-Jour de la Terre
- Walmart-Evergreen Foundation Green Grants
- Développement des ressources humaines du Canada
- Gouvernement du Québec
- SACA (Programme de soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome)
- PAPA (Programme d'aide aux personnes âgées)
- SOC (Soutien aux organismes communautaire).

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

5.3.3 Maison de quartier Villeray (MQV)

Épicerie solidaire/économique

Description du projet

L'épicerie économique est ouverte 2 fois par mois (2^{ème} et 4^{ème} semaine de chaque mois). L'épicerie fait directement affaire avec un fournisseur, Mayrand, et est membre du Regroupement d'achat des organismes communautaires (RAOC) qui offre de bon rabais et spéciaux (livraison). Seulement les personnes ayant des preuves de revenu et de résidence (quartier Villeray) sont admissibles. Un maximum de 20 \$ peut être dépensé par visite à l'épicerie pour une personne seule avec une possibilité d'ajout de 5 \$ par personne supplémentaire jusqu'à concurrence de 40 \$. Le fond de départ de l'épicerie économique de Villeray est un don de 15 000 \$ d'un particulier. Depuis ce temps, l'épicerie roule sur ce fond, mais est déficitaire.

Retombées directes

- accessibilité
- santé
- proximité
- quantité
- variété.

Retombées indirectes

- développement des compétences
- convivialité
- disponible toute l'année.

Ressources humaines

La coordonatrice de la MQV est responsable des commandes et de la gestion du personnel. Sinon, les employés qui participent sont tous des employés de la MQV. Certains bénévoles contribuent activement aux activités et au déroulement de l'épicerie.

Besoins matériels

- local pour l'épicerie
- voiture
- local pour entrepôt
- frigo pour l'épicerie et pour l'entreposage.

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

Partenariat

- Écoles du quartier
- Moisson Montréal
- Marché Jean-Talon (récupération de nourriture)
- Les jardins collectifs de MQV.

5.3.4 Magasin d'Émilie (Corbeille Bordeaux-Cartierville)Épicerie solidaire/économique**Description du projet**

Le projet de l'épicerie solidaire existe depuis maintenant 24 ans et a été fondée par les sœurs de la Providence. Au tout début, ce n'était qu'un lieu de dépannage alimentaire, puis avec le temps cela s'est transformé en épicerie économique. Le magasin d'Émilie est ouvert du mardi au vendredi de 8h00-11h30 et de 12h00-15h00. À chaque 4 mois, il y a une évaluation sociale et économique des personnes désireuses d'obtenir les services de l'épicerie solidaire (critères d'admissibilité : revenus et résidents du quartier). L'évaluation se base sur les revenus, mais également sur les dépenses de base. Les épiceries correspondent à un maximum de 20 \$, toutefois selon l'évaluation économique, les ménages paient soit 3 \$, 5 \$ ou 8 \$. Une contribution de 5 \$ par mois est obligatoire. Ainsi, un couple peut venir s'approvisionner 2 fois par mois, un couple avec 3 enfants ou personne seule peuvent venir s'approvisionner 3 fois par mois et, finalement, un couple avec 4 enfants et plus peut venir 4 fois par mois. Pour faire l'épicerie, il faut prendre au préalable un rendez-vous. Les sœurs de la Providence préparent encore des plats préparés qui sont donnés gratuitement aux participants. Des accompagnateurs suivent les participants pour les aider à faire l'épicerie. Ces accompagnateurs sont des personnes participant au programme de réinsertion à l'emploi (Emploi Québec). L'approvisionnement se fait par l'entremise des fournisseurs ou achat en gros chez Costco.

Retombées directes

- accessibilité
- santé
- proximité
- quantité
- variété.

Retombées indirectes

- développement des compétences
- convivialité
- création d'emploi
- disponible toute l'année.

Ressources humaines

Pour tout l'organisme communautaire, il y a entre 20 et 25 employés. Pour l'épicerie, entre 3 à 4 permanents.

Besoins matériels

- pièce réfrigérée
- pièce de congélation
- local pour l'épicerie.

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

Partenariat

- Moisson Montréal
- Mayrand
- RAOC.

5.3.5 Marché de Solidarité FrontenacMarché public**Description du projet**

La mission du Marché de Solidarité Frontenac : « Le Marché Frontenac contribue à l'amélioration de l'offre de fruits, légumes et produits transformés destinés à la population qui réside dans le quartier Centre-Sud à Montréal⁸ ». Visant et prônant le développement local et durable, le Marché de Solidarité Frontenac n'a que des partenaires locaux et de proximité.

Retombées directes

- accessibilité
- santé

⁸ <http://www.marchefrontenac.com/tiki-index.php?page=initiatives>.

- proximité
- quantité
- variété.

Retombées indirectes

- développement des compétences
- convivialité
- intégration des enfants.

Ressources humaines

Équipe de coordination de 4 personnes à temps plein pour l'ensemble des projets connexes.

Besoins matériels

- abri/tentes
- tables pour les kiosques
- espace extérieur (stationnement, parc, etc.).

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

Partenariat

- la Direction de la santé publique de Montréal
- la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal
- le CSSS Jeanne-Mance
- l'arrondissement Ville-Marie
- l'arrondissement Plateau-Mont-Royal
- la Caisse Populaire Desjardins Préfontaine-Hochelaga
- Gaz métro.

5.3.6 Fruixi (Marché de Solidarité Frontenac)Marché public Mobile**Description du projet**

Le marché a lancé le projet Fruixi en 2011. Ce projet est un marché mobile, se faisant à l'aide d'un triporteur, et permet ainsi d'améliorer l'accessibilité aux fruits et légumes : « Fruixi est un projet-

pilote de vente de fruits et légumes frais par le biais de vélos-triporteurs. Il se veut un lieu de socialisation, d'insertion sociale et d'échanges touchant les saines habitudes de vie et l'agriculture locale⁹ ».

Retombées directes

- accessibilité
- santé
- proximité
- quantité
- variété.

Retombées indirectes

- développement des compétences
- aide à la population à mobilité réduite
- convivialité.

Ressources humaines

Une coordonnatrice et quelques employés.

Besoins matériels

- vélos triporteurs
- camion pour aller chercher les fruits et les légumes au marché central.

Aspect financier

Diverses subventions gouvernementales et dons privés.

Partenariat

- la Direction de la santé publique de Montréal
- la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal
- le CSSS Jeanne-Mance
- l'arrondissement Ville-Marie
- l'arrondissement Plateau-Mont-Royal
- la Caisse Populaire Desjardins Préfontaine-Hochelaga
- Gaz métro.

⁹ <http://www.marchefrontenac.com/tiki-index.php?page=fruixi>.

6. ANALYSE ET ÉVALUATION

Suite au recensement des modèles et des initiatives, nous avons procédé à l'évaluation sommaire des modèles de projets en autonomie alimentaire, selon différents critères. Nous avons dégagé des conclusions qui sont présentées ci-après.

6.1 Retombées directes des modèles en sécurité alimentaire

Les retombées directes sont analysées à partir de cinq (5) critères : la proximité, la santé, l'accessibilité économique, la quantité et la variété. Nous avons évalué chaque modèle en fonction de sa capacité à satisfaire maximale ces critères. Le tableau suivant illustre le travail de quantification et de qualification que nous avons effectués. Nous présenterons par la suite, de manière descriptive, les détails spécifiques du lien entre les modèles et les retombées directes.

Tableau 1 : Retombées directes des modèles de projets en autonomie alimentaire

Modèles	Proximité	Santé	Accessibilité économique	Quantité	Variété
Apiculture	d	◆◆◆	◆◆	◆◆	◆
Atelier/cours	d+	--	◆◆	--	--
Café communautaire	d+	◆◆	◆◆	--	◆◆
Cercles d'apprentissage	d	◆◆	◆◆◆	--	◆◆
Cuisine collective	d+	◆◆	◆◆◆	◆◆	◆◆
Épicerie solidaire	d+	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆
Groupe d'achat collectif	d+	◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆
Jardin maison	-d	◆◆◆	◆◆◆	◆	◆
Jardins collectifs	d	◆◆◆	◆◆◆	◆◆	◆◆
Jardins sur les toits	d	◆◆◆	◆◆◆	◆◆	◆◆
Marché mobile	-d	◆◆◆	◆◆◆	◆◆	◆◆
Marché public	d+	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆
Popote roulante	-d	◆◆	◆◆	◆◆	◆◆
Potagers-partagés	d	◆◆◆	◆◆◆	◆◆	◆◆
Poulailler urbain	-d	◆◆	◆◆◆	◆	◆
Production maison	-d	◆◆◆	◆◆◆	◆	◆◆
Récup de bouffe	d*	◆*	◆◆◆	◆*	◆◆

Repas préparés	d+	◆◆	◆◆	◆◆	◆◆
Restaurant commun	d+	◆◆	◆◆	◆◆	◆◆
Serre collective	d+	◆◆◆	◆◆	◆	◆
Service de traiteur	-d	◆◆	◆◆	◆◆◆	◆◆◆

Légende

--	Ne s'applique pas
-d	Le projet se situe de 1 à 50 mètres de la résidence (dans ta cours)
d	Le projet se situe de 1 à 200 mètres de la résidence (dans ta rue)
d+	Le projet se situe entre 1 et 500 mètres de la résidence (dans ton quartier)
◆	Correspond un peu au critère
◆◆	Correspond correctement au critère
◆◆◆	Correspond grandement au critère
◆*	Correspond respectivement, dépendamment de la situation

6.1.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères

Le tableau ci-dessus nous permet d'identifier les modèles en sécurité alimentaire qui représentent le potentiel maximum par critères de retombées directes.

➤ La proximité

Comme nous pouvons le constater, la majorité des modèles peuvent se développer dans un périmètre de proximité, peuvent rendre accessible physiquement des aliments à la portée de la main des résidentEs d'un quartier défini.

Les modèles qui peuvent se développer ou qui est accessible.

Dans la cours de la résidence (1 à 50 mètres) :

- jardin maison
- marché mobile
- popote roulante
- poulailler urbain
- production maison
- service traiteur.

Dans la rue (1 à 100 mètres) :

- apiculture
- cercle d'apprentissage

- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- potagers-partagé.

Dans le quartier (1 à 500 mètres) :

- ateliers/cours
- café communautaire
- épicerie solidaire
- groupe d'achat collectif
- marché public
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- serre collective.

En effet, ces sept modèles se développent dans un contexte particulier qui laisse place à un processus aléatoire pour la localisation (lieu disponible, nourriture disponible, etc.). Prenons l'exemple de la Récupération de bouffe dans les commerces d'alimentation, il se peut que les boulangeries, épicerie ou autres commerces qui veulent distribuer leur nourriture soient à côté du lieu de résidence, mais il se peut également qu'ils se situent à une distance considérable.

➤ **La santé**

Les modèles qui peuvent être qualifiés comme des alternatives offrant des aliments sains et frais sont ceux qui permettent de consommer des **produits qui n'ont subi aucune transformation (fruits et légumes) :**

- apiculture
- les divers types de jardins
- les divers types de marché
- production maison
- serres.

➤ **L'accessibilité économique**

Les modèles permettant de s'alimenter à **faible coût** sont les suivants :

- cercles d'apprentissage
- cuisine collective
- divers types de jardins
- divers types de marché

- épicerie solidaire
- groupe d'achat
- poulailler urbain
- production maison
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation.

En effet, ces modèles représentent une manière de s'alimenter qui nécessite moins de transformation, divers types de jardins, les œufs des poules, ou qui propose des services à faible coût, par exemple l'épicerie solidaire, le magasin de partage, etc.

➤ La quantité

Certains modèles permettent d'avoir une grande quantité d'aliments, car leur clientèle est plus large et elle peut se permettre de faire des achats en gros/vrac des fournisseurs :

- épicerie solidaire
- groupe d'achat
- marché public
- service de traiteur.

➤ La variété

Nous remarquons ainsi que les modèles qui offrent une quantité intéressante de produits sont également ceux qui peuvent offrir une plus grande variété et ce pour les mêmes raisons : quantité de clients, mission, lien avec les fournisseurs.

- épicerie solidaire
- groupe d'achat
- marché public
- service de traiteur.

6.1.2 *Recommandations*

La plupart des modèles possèdent un potentiel de retombées directes important à Montréal-Nord étant donné l'état actuel des lieux. Toutefois, aucun modèle unique ne peut répondre de façon optimale à l'ensemble des critères (santé, proximité, accessibilité économique, variété et quantité). C'est pourquoi nous recommandons, afin de maximiser l'impact en apport alimentaire, l'arrimage de différents modèles complémentaires. Comme nous le voyons dans le tableau 1, certains modèles de distribution, tels que **l'épicerie solidaire** et le **marché public**, répondent le

mieux à la plupart des critères de retombées directes mais comportent des lacunes en termes de proximité. Évidemment, ces modèles en autonomie alimentaire ne peuvent s’instaurer à chaque coin de rues étant donné les ressources nécessaires. Pour répondre à cette faiblesse de ces modèles, nous suggérons de favoriser la mise en place de **modèles de production directe** (jardins en tout genre, poulailler, apiculture, production maison, etc.). Un arrimage de ces deux types de modèles, distribution et production, permettraient de maximiser l’apport en retombées directes d’un projet fédérateur dans le quartier de l’IP.

En complémentarité, le **marché mobile** permettent une accessibilité physique plus importante que l’épicerie solidaire et les marchés publics, mais ce modèle limite la quantité et la variété de produits disponibles.

En ce qui a trait au volet de transformation alimentaire (ex. : cuisine collective, repas préparés, popote roulante, etc.), ces modèles sont intéressants mais ne représentent pas les meilleures alternatives en matière de retombées directes.

6.2 Retombées indirectes et bénéfiques pour la communauté

Comme définition, les critères des retombées indirectes sont : la création d’emplois, le développement des compétences, l’intégration des enfants, l’aspect éducatif, l’aide à une population à mobilité réduite, la disponibilité du service, le nombre de personnes bénéficiant du service, l’environnement et la convivialité. Le tableau 2 démontre alors la correspondance importante ou faible des retombées indirectes et des modèles.

Tableau 2 : Retombées indirectes des modèles de projets en autonomie alimentaire

Modèles	Création d'emplois	Développement des compétences	Intégration des enfants	Aspect éducatif	aide à une population à mobilité réduite	Disponibilité du service	Nombre de personnes bénéficiaire par unité	Convivialité
Apiculture	--	◆◆◆	✓	✓	×	R / S	Lim.	◆
Atelier/cours	◆	◆◆◆	✓	✓	×	O	Lim.	◆◆◆
Café communautaire	◆◆	◆◆◆	✓	✓	×	Q / R	Lim.	◆◆◆
Cercles d'apprentissage	--	◆◆◆	×	✓	×	O	Lim.	◆◆◆
Cuisine collective	--	◆◆◆	✓	✓	×	R / O	Lim.	◆◆◆
Épicerie solidaire	◆	◆◆	×	✓	×	Q / O	Imp.	◆

Groupe d'achat collectif	◆	◆	×	×	×	O	Lim.	◆
Jardin maison	--	◆◆◆	✓	×	×	R / S	Lim.	◆◆
Jardins collectifs	--	◆◆◆	✓	✓ ¹⁰	×	R / S	Lim.	◆◆◆
Jardins sur les toits	--	◆◆◆	✓	×	×	R / S	Lim.	◆◆◆
Marché mobile	◆	◆◆	×	✓	✓	R / O	Imp.	◆
Marché public	◆	◆◆	✓	✓	×	O / S	Imp.	◆
Popote roulante	◆◆◆	◆◆◆	×	✓ ¹¹	✓	Q / R	Imp.	◆◆
Potagers-partagés	--	◆◆◆	✓	×	×	R / S	Lim.	◆◆◆
Poulailler urbain	--	◆◆◆	✓	✓	×	Q / S	Lim.	◆
Production maison	--	◆◆◆	✓	×	×	R	Lim.	--
Récup de bouffe	--	◆	×	×	×	R / O	Lim.	◆
Repas préparés	◆◆◆	◆◆◆	×	×	✓	Q / R	Imp.	◆◆◆
Restaurant commun	◆◆◆	◆◆◆	×	✓ ¹¹	✓	Q / R	Imp.	◆◆◆
Serre	--	◆◆◆	✓	×	×	R	Lim.	◆◆◆
Service de traiteur	◆◆◆	◆◆◆	×	✓ ¹¹	✓	Q / R	Imp.	◆◆

Légende

-- Ne s'applique pas

◆ Correspond un peu au critère

◆◆ Correspond correctement au critère

◆◆◆ Correspond grandement au critère

◆* Correspond respectivement, dépendamment de la situation

Lim. Limité : <1 et >30 personnes bénéficient du service

× Non

✓ Oui

Q Quotidien : disponible chaque jour

R Régulier : disponible quelques fois par semaine

O Occasionnel : disponible d'une à quelques fois par mois

S Saisonnier : disponible seulement en été

Imp. Important : <30 personnes bénéficient du service (voire jusqu'à 200 personnes et plus)

6.2.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères**➤ La création d'emplois**

Certains des projets permettent de créer des **emplois sur une base permanente** à temps partiel et à temps plein :

- café communautaire
- popote roulante
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

¹⁰ En milieu scolaire.

¹¹ Si formation à l'emploi.

À moindre échelle, certains modèles permettent l'**embauche de quelques personnes** :

- atelier/cours
- épicerie solidaire
- groupe d'achat collectif
- marché mobile
- marché public.

➤ **Le développement des compétences**

La plupart des modèles représentent un potentiel de développement de compétences, à différentes échelles, pour les personnes participantes au déroulement des activités du projet. Toutefois, certains modèles sont moins intéressants sur ce point, car les tâches à effectuer sont routinières et ne nécessitent pas de formation particulière. Parmi ceux qui représentent le plus grand potentiel d'apprentissage, notons :

- apiculture
- atelier/cours
- café communautaire
- cercles d'apprentissage
- cuisine collective
- jardin maison
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- popote roulante
- potager-partagé
- poulailler
- production maison
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- serre
- service de traiteur.

➤ **L'intégration des enfants**

Plusieurs projets présentent la possibilité d'accueillir et d'amuser les enfants, que ce soit en les intégrant à la mise en œuvre du projet (ex. : en jardinant) ou en offrant du divertissement et des

jeux éducatifs lors des événements (ex. : dégustation ou atelier-pratique lors du marché public).

Les initiatives les plus pertinentes selon ce critère sont :

- apiculture
- atelier/cours
- café communautaire
- cuisine collective
- jardin maison
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- marché public
- potagers-partagés
- poulailler urbain
- production maison
- serre.

➤ **L'aspect éducatif**

Des initiatives peuvent servir d'occasion privilégiée afin d'initier et/ou sensibiliser la population à une alimentation plus naturelle, écologique et saine en offrant des outils complémentaires sur l'origine des produits alimentaires et sur son mode de production :

- apiculture
- atelier/cours
- café communautaire
- cuisine collective
- épicerie solidaire
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- marché public
- popote roulante
- poulailler urbain
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

➤ **L'aide à une population à mobilité réduite**

Seulement quelques modèles d'initiative peuvent contribuer à desservir une population contrainte physiquement à demeurer à la maison (ex. : personne handicapée, femmes enceintes, personnes âgées, etc.). Ceux-ci permettent d'offrir des produits ou de livrer des repas à domicile ou à restreindre les manipulations en cuisine :

- marché mobile
- popote roulante
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

➤ **La disponibilité des produits toute l'année**

Les initiatives recensées permettent de répondre à des besoins à différentes fréquences. Du plus régulier au plus occasionnel, nous trouvons d'abord les initiatives permettant un service et l'accès à des produits **au quotidien ou plusieurs fois par semaine** :

- café communautaire
- épicerie solidaire
- popote roulante
- production maison
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- serre
- service de traiteur.

Sur une base un peu moins régulière, dépendamment de la fréquence de l'offre de service à mettre en place, de **quelques fois par semaine à quelques fois par mois** :

- ateliers/cours
- cercles d'apprentissage
- cuisine collective
- groupe d'achat collectif
- marché mobile
- récupération de bouffe dans les commerces d'alimentation.

D'autres initiatives présentent les avantages d'un approvisionnement au quotidien ou régulier, mais ne peuvent que s'effectuer pendant la saison estivale. Ce sont les projets en agriculture urbaine qui sont caractérisés par une fréquence **régulière mais saisonnière** :

- apiculture
- jardin collectif
- jardin maison
- jardin sur les toits
- potagers-partagés
- poulailler urbain.

Étant donné la difficulté d'avoir des fournisseurs, voire des producteurs agricoles locaux, offrant des produits de façon constante et régulière, les marchés se font généralement plutôt **occasionnellement et seulement en saison d'été** :

- Marché public.

➤ **Le nombre de personnes bénéficiaires du projet**

Certaines initiatives présentent l'avantage de pouvoir desservir **une large population** à la fois :

- café communautaire
- épicerie solidaire
- marché mobile
- marché public
- popote roulante
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

Notons que ces services, comme le restaurant communautaire de type cafétéria, peuvent rejoindre quelques centaines de personnes par jour, dépendamment de l'ambition du projet à mettre en place.

➤ **La convivialité**

Plusieurs initiatives permettent notamment un rapprochement social, voire le développement d'un bénéfique tissu social au sein du quartier. Cette caractéristique favorise une plus grande solidarité communautaire et une entraide particulière au niveau des besoins fondamentaux des participant-e-s. Les initiatives permettant les plus **importants rapprochements sociaux** et exigeant un travail collectif sont :

- ateliers/cours
- café communautaire
- cercles d'apprentissage
- cuisine collective
- jardin maison
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- potagers-partagés
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- serre.

6.2.2 Recommandations

Nous constatons que le volet de transformation comporte les plus importantes qualités de retombées indirectes. En effet, le **café communautaire**, les **repas préparés** (cuisine communautaire), la **popote roulante** et le **restaurant communautaire** répondent positivement à ces critères.

6.3 L'aspect financier

L'investissement de démarrage, le coût relié au maintien et à l'opération des lieux et du fonctionnement du modèle, la capacité à dégager des surplus financier, la possibilité de demande de subventions pour l'équipement, la possibilité de demande de subventions pour un programme de création d'emplois sont les critères de sélection qui relèvent de la catégorie de l'aspect financier.

Tableau 2 : Les aspects financiers à prendre en compte pour chacun des modèles de projets en autonomie alimentaire

Modèles	Investissement de démarrage	Maintien et opération (annuelle)	Surplus financier possible	Subventions possibles pour équipement	Subventions possibles pour emploi
Apiculture	\$\$	\$ AF	◆	✓	×
Atelier/cours	V*	\$ AF	--	✓	✓
Café communautaire	\$\$\$	\$ AF	◆◆	✓	✓
Cercles d'apprentissage	--	\$ AF	--	×	×
Cuisine collective	V ¹	\$ AF	--	✓	✓
Épicerie solidaire	\$\$\$	\$ AF	◆	✓	✓
Groupe d'achat collectif	\$	\$ AF	◆	×	×
Jardin maison	\$\$	\$	--	×	×
Jardins collectifs	\$\$	\$ AF	--	✓	✓
Jardins sur les toits	\$\$\$	\$ AF	--	✓	✓
Marché mobile	V ²	\$ AF	◆	✓	✓
Marché public	\$\$	\$ AF	◆	✓	✓
Popote roulante	\$\$\$	\$ AF	◆	✓	✓
Potagers-partagés	\$\$	\$	--	×	×
Poulailler urbain	\$\$	\$ AF	--	✓	×
Production maison	\$	\$	--	×	×
Récup de bouffe	\$	\$	--	✓	×
Repas préparés	\$\$\$	\$ AF	◆◆	✓	✓
Restaurant commun	\$\$\$	\$ AF	◆	✓	✓
Serre	\$\$	\$ AF	--	✓	✓
Service de traiteur	\$\$\$	\$ AF	◆◆◆	✓	✓

¹ Si l'aménagement d'une cuisine est nécessaire.

² Si l'achat d'un véhicule motorisé ou spécialisé (ex. : vélo triporteur) est nécessaire.

Légende		\$\$	Coût moyen (entre 200\$ et 2000\$ - en excluant les salaires des employés)
--	Ne s'applique pas	\$\$\$	Coût élevé (+ de 2000\$ - en excluant les salaires des employés)
◆	Correspond un peu au critère	V	Très variable, dépendamment de la situation
◆◆	Correspond correctement au critère	\$ AF	Autofinancement possible avec la vente des produits ou du service
◆◆◆	Correspond grandement au critère	×	Non
◆*	Correspond respectivement, dépendamment de la situation	✓	Oui

6.3.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères

➤ Investissement de démarrage

Plusieurs niveaux d'investissement ont été observés selon les modèles d'initiatives. Certains projets ne nécessitent que **peu de coût (moins de 200 \$)** afin de mettre sur place le projet. C'est notamment le cas des projets plus occasionnels et des initiatives à moins grande portée. Ceux-ci s'organisent généralement plus spontanément ou sont organisés par une autre instance :

- atelier/cours
- groupe d'achat collectif
- marché de solidarité régionale
- production maison
- récupération de bouffe dans les commerces d'alimentation.

Un investissement **entre 200 et 2 000 \$** est nécessaire pour des projets qui réclament certains équipements spécifiques, tels que des tables pour la tenue d'un marché public ou des outils de jardinage pour les diverses activités en agriculture urbaine :

- apiculture
- jardin maison
- jardin collectif
- marché public
- potager-partagé
- poulailler urbain
- serre.

Certains projets nécessitent l'achat d'un nombre important d'items ou l'exclusivité d'un espace physique spécifique au projet. Nous évaluons à **plus de 2 000 \$** l'investissement de démarrage nécessaire à ces projets :

- café communautaire
- épicerie solidaire
- jardins sur les toits
- popote roulante
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

D'autres projets, tel que la cuisine collective ou le marché mobile, nécessitent un **investissement relatif** à la fréquence de l'offre, l'exclusivité ou non des lieux et le type de mode de transport, tels que :

- cuisine collective
- marché mobile
- cercles d'apprentissage.

➤ **Maintien et opération**

Concernant les coûts reliés au maintien et aux opérations, certains projets ne nécessiteront que peu de financement étant donné qu'ils se font avec un équipement acquis sur une base plus individuelle ou en petit groupe nécessitant peu ou pas d'entretien ou de remplacement. Par exemple, un groupe n'a pas besoin d'acheter une automobile spécifique pour faire de la récupération de bouffe occasionnellement dans les commerces du quartier. Toutefois, cette pratique peut nécessiter un camion spécifique dans le cas où l'organisme développe un partenariat récurrent avec un fournisseur et désire approvisionner un projet de restaurant communautaire de cette façon. Dans la plupart des cas, les projets suivant nécessitent **peu de coûts d'entretien** :

- jardin maison
- potager-partagés
- production maison
- récupération de bouffe dans les commerces d'alimentation.

Tous les autres projets ont un potentiel d'autofinancement étant donné qu'il s'agit de la vente des produits sur le marché ou directement aux participant-e-s.

➤ **Capacité de dégager des surplus financiers**

Plusieurs projets peuvent permettre la vente de produits à un coût supérieur aux dépenses nécessaires au maintien et à l'opération de l'activité, afin de dégager un profit qui pourra éventuellement servir à d'autres projets, dépendamment des critères de sécurité alimentaire (ex : qualité des produits, service à une population à mobilité réduite, etc.) que désire prioriser l'organisme. Parmi les plus plausibles de dégager **un profit substantiel**, nous retrouvons ces projets, relativement au fait qu'ils représentent l'offre d'un produit prêt-à-manger ou d'un service complet permettant aux participant-e-s de s'alimenter à moindre effort :

- café communautaire
- repas préparés (cuisine communautaire)
- service de traiteur.

D'autres projets peuvent dégager un **faible profit**. C'est notamment le cas de :

- apiculture
- épicerie solidaire
- groupe d'achat collectif
- marché mobile
- marché public
- popote roulante
- restaurant communautaire.

Notons toutefois que ces projets répondent davantage aux critères de sécurité alimentaire et qu'un coût de vente trop élevé pourrait contrevenir à la mission de l'organisme. La complémentarité des projets est donc nécessaire pour soutenir certains projets moins lucratifs, selon les priorités établis par les membres de l'organisme offrant le service.

➤ **Possibilité de subventions pour l'équipement**

Étant donné la nature éducative et le potentiel de répondre adéquatement aux critères de sécurité alimentaire, certains organismes gouvernementaux ou communautaires tentent de subvenir aux projets suivants :

- apiculture
- atelier/cours
- café communautaire
- cuisine collective
- épicerie solidaire
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- marché mobile
- marché public
- popote roulante
- poulailler urbain
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- serre
- service de traiteur.

➤ Possibilité de subventions pour un programme de création d'emplois

Plusieurs projets peuvent potentiellement répondre à des critères pour l'octroi de subventions gouvernementales pour la création d'emplois à court et moyen termes. Ces types de subventions doivent normalement répondre à des critères spécifiques concernant les retombées socio-économiques ou environnementales notables pour la communauté :

- apiculture
- ateliers/cours
- café communautaire
- cuisine collective
- épicerie solidaire
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- marché mobile
- marché public
- popote roulante
- potagers partagés
- poulailler urbain
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- serre
- service de traiteur.

6.3.2 Recommandations

Bien que l'aspect financier soit primordial à la réalisation du projet, plusieurs variables sont à considérer dans l'évaluation d'un modèle. Par exemple, le potentiel de retombées directes et indirectes influence la capacité de financement de projets via des subventions. Celles-ci peuvent contribuer au fond de démarrage nécessaire. Il est donc primordial que le projet fédérateur puisse **démontrer sa capacité de dégager des bénéfices socio-économiques** importants dans la communauté de l'IP pour ainsi avoir accès à des subventions.

6.4 Tâches et niveau d'expertise requis

Comme il a été défini dans la section résultat, voici un bref rappel des critères des tâches et niveau d'expertise que nous avons utilisé pour analyser les modèles : l'entretien des lieux, les services, le jardinage, la cuisine, la coordination, l'administration et la comptabilité, la communication et la gestion du personnel.

Tableau 3 : Tâches et niveau d'expertise requis

Modèles	Entretien des lieux	Services	Jardinage	Cuisine	Coordination	Administration et comptabilité	Communica-tions	Gestion de personnel
Apiculture	◆	---	◆◆◆	---	◆	---	---	--
Atelier/cours	◆*	◆	◆*	◆*	◆	---	◆◆◆	--
Café communautaire	◆◆◆	◆◆◆	---	◆*	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆
Cercles d'apprentissage	◆*	---	◆*	◆	---	---	◆◆	--
Cuisine collective	◆◆◆	---	---	◆◆◆	◆◆	◆◆	◆◆	◆◆
Épicerie solidaire	◆◆◆	◆◆◆	---	---	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆
Groupe d'achat collectif	◆	◆	---	---	◆◆	◆◆	◆◆	--
Jardin maison	◆◆	---	◆◆◆	---	---	---	---	--
Jardins collectifs	◆◆	---	◆◆◆	---	◆◆	◆	◆	◆◆
Jardins sur les toits	◆◆	---	◆◆◆	---	◆◆	◆	◆	◆◆
Marché mobile	◆◆	◆◆	---	---	◆◆	◆◆	---	◆◆
Marché public	◆	◆◆	---	---	◆◆	◆◆	◆◆◆	◆◆
Popote roulante	◆◆◆	◆◆◆	---	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	---	◆◆
Potagers-partagés	◆◆	---	◆◆◆	---	◆	---	◆	--
Poulailler urbain	◆◆◆	---	◆◆◆	---	◆◆	◆	---	--
Production maison	◆◆	---	◆◆◆	---	---	---	---	--
Récup de bouffe	◆	---	---	---	◆	---	---	--
Repas préparés	◆◆◆	◆	---	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆
Restaurant commun	◆◆◆	◆◆◆	---	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	---	◆◆◆
Serre	◆◆◆	---	◆◆◆	---	◆◆	◆	---	--
Service de traiteur	◆◆◆	◆◆◆	---	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆

Légende

--	Ne s'applique pas	◆◆◆	Correspond grandement au critère
◆	Correspond un peu au critère	◆*	Correspond respectivement, dépendamment de la situation
◆◆	Correspond correctement au critère		

6.4.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères

➤ Soins et entretien des lieux

Certains projets requièrent un espace physique destiné à accueillir les denrées à distribuer. Ces manipulations impliquent un soin particulier des lieux en termes de salubrité et de propreté, afin de répondre aux normes en vigueur (ex. : MAPAQ).

Parmi les projets qui nécessitent **une certaine quantité de travail** pour l'entretien des lieux, nous retrouvons ceux qui impliquent un suivi régulier, notamment en jardinage, ou un soin minimal des lieux qui accueilleront les produits alimentaires.

- apiculture
- atelier/cours
- cercles d'apprentissage
- groupe d'achat collectif
- jardin maison
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- marché mobile
- marché public
- potagers-partagés
- production maison
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation.

Certains projets comportent un **temps de travail important à effectuer** pour les tâches d'entretien en cuisine, car une transformation alimentaire complète s'y effectue. Nous retrouvons ici les projets de poulaillers dans cette catégorie, car il implique un soin quotidien des poules et des cages, ainsi que le projet de serre étant donné l'attention extrême à avoir afin d'éviter la prolifération de maladies des plantes et d'insectes nuisibles.

- café communautaire
- cuisine collective
- épicerie solidaire
- popote roulante
- poulailler urbain
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- serre
- service de traiteur.

➤ **Service : réception et l'accueil**

Certains projets impliquent **un travail plus ou moins important** relié à la réception et l'accueil étant donné la présence nécessaire d'une personne préposé-e-s à l'accueil de la clientèle de façon ponctuelle, généralement lors des heures d'ouverture du service :

- repas préparés (cuisine communautaire)
- marché mobile
- marché public
- groupe d'achat collectif
- atelier/cours.

Quelques projets requièrent **un important travail** relié à la réception et à l'accueil dû à la nécessité d'avoir un service de réception téléphonique, un comptoir d'information ou un service/accompagnement particulier auprès de la clientèle :

- café communautaire
- popote roulante
- service de traiteur
- épicerie solidaire
- restaurant communautaire.

Plusieurs projets **ne nécessitent pas de travail** spécifique en termes de réception et d'accueil :

- potagers partagés
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- jardin maison
- poulailler urbain
- serre
- apiculture
- cuisine collective
- production maison
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation
- cercles d'apprentissage
- jardinage.

La plupart des projets de production alimentaire exigent **un haut niveau d'expertise**, du moins pour les personnes-ressources, afin de maîtriser adéquatement les techniques pour démarrer les

semis, faire de la transplantation, désherber, arroser, repiquer, récolter, recueillir les semences pour l'année suivante, etc. :

- apiculture
- jardin maison
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- potagers partagés
- poulailler urbain
- production maison
- serre.

Les activités éducatives peuvent nécessiter **une certaine expertise** dépendamment de la nature de l'activité :

- atelier/cours
- cercles d'apprentissage.

Plusieurs projets n'impliquent pas d'expertise en jardinage :

- café communautaire
- cuisine collective
- épicerie solidaire
- groupe d'achat collectif
- magasin-partage
- marché de solidarité régionale
- marché mobile
- marché public
- popote roulante
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

➤ Cuisine

Quelques projets impliquent **une certaine expertise en cuisine**, dépendamment du type d'activités prévu (ex : café, atelier de mise en conserve, etc.) :

- atelier/cours

- café communautaire
- cercles d'apprentissage.

D'autres projets nécessitent un **haut niveau d'expertise** en cuisine afin de répondre aux exigences d'une clientèle et assurer une constance et une qualité dans les plats servis :

- cuisine collective
- popote roulante
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

Plusieurs projets **n'impliquent pas d'expertise** en cuisine :

- apiculture
- épicerie solidaire
- groupe d'achat collectif
- jardin maison
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- marché de solidarité régionale
- marché mobile
- marché public
- production maison
- potagers partagés
- poulailler urbain
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation
- serre.

➤ **Coordination**

Certains projets nécessitent une **coordination plus ou moins importante**, dépendamment de la fréquence des activités et de l'ampleur du projet :

- apiculture
- atelier/cours
- cuisine collective
- groupe d'achat collectif
- jardins collectifs
- jardins sur les toits

- marché mobile
- marché public
- potagers partagés
- poulailler urbain
- récup de bouffe dans commerces d'alimentation
- serre.

Les projets qui nécessitent **une coordination très importante** correspondent à des activités à portée plus importante et à une gestion particulièrement habile :

- café communautaire
- épicerie solidaire
- popote roulante
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

Quelques projets **ne nécessitent pas particulièrement de coordination**, étant donné que ce sont des projets qui s'organisent de façon plus autonome et à petite échelle :

- cercles d'apprentissage
- jardin maison
- production maison.

➤ **Administration et la comptabilité**

Quelques projets peuvent nécessiter une **administration et une comptabilité plus ou moins importantes**, dépendamment de la fréquence et de l'ampleur des activités :

- cuisine collective
- groupe d'achat collectif
- marché mobile
- marché public
- serre
- poulailler urbain
- jardins collectifs
- jardins sur les toits.

Certains projets auront invariablement **besoins de personnes-ressources maîtrisant bien l'administration et la comptabilité** de l'initiative de façon permanente, afin d'assurer la qualité de l'offre :

- café communautaire
- épicerie solidaire
- popote roulante
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

Certains projets **ne nécessitent pas ou peu d'administration ou de comptabilité**, car ce sont des initiatives qui nécessitent peu de coûts d'opération, d'entretien ou d'échanges monétaires entre les participant-e-s ou envers des fournisseurs.

- apiculture
- atelier/cours
- cercles d'apprentissage
- jardin maison
- potagers partagés
- production maison
- récup de bouffe dans commerces d'alimentation.

➤ **Communications**

La plupart des projets nécessitent un effort notable afin de faire connaître le service ou l'initiative. Certains projets impliquent **un travail en communication plus ou moins important**, car les tâches seront principalement reliées à la mobilisation et au recrutement de participantEs :

- cercles d'apprentissage
- cuisine collective
- groupe d'achat collectif
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- potagers partagés.

D'autres projets impliquent un **travail important en communications** étant donné la nécessité de promouvoir constamment le service ou l'activité (bien qu'une clientèle régulière puisse aussi émerger des échanges entre personnes).

- atelier/cours
- café communautaire
- épicerie solidaire
- marché public
- Repas préparés (cuisine communautaire)
- service de traiteur

Certains projets ne nécessitent pas ou très peu de travail en communications :

- apiculture
- jardin maison
- marché mobile
- popote roulante
- poulailler urbain
- production maison
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation
- restaurant communautaire
- serre.

➤ **Gestion de personnel**

Un certain nombre de projets nécessitent la **gestion de quelques employé-e-s, bénévoles ou participantEs**, étant donné qu'ils impliquent une quantité de tâches substantielles à accomplir qui seront effectués par une équipe de travail :

- café communautaire
- cuisine collective
- jardins sur les toits
- marché mobile
- marché public
- popote roulante.

D'autres projets nécessitent une **importante gestion du personnel** pour le bon fonctionnement des activités qui impliquent une très grande quantité de tâches (administration, entretien de lieux) :

- épicerie solidaire
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

Certains projets **ne nécessitent pas particulièrement - ou très peu - de gestion de personnel** :

- apiculture
- atelier/cours
- cercles d'apprentissage
- groupe d'achat collectif
- jardin maison
- potagers partagés
- poulailler urbain
- production maison
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation
- serre.

6.4.2 Recommandations

Comme le tableau 5 le démontre, tous les types de modèles nécessitent un niveau d'expertise important et spécifique, à l'exception de la récupération de bouffe dans les commerces d'alimentation. Il serait donc important de considérer **les capacités ainsi que l'intérêt des participant-e-s** de ceux et celles désirant s'impliquer dans un projet en autonomie alimentaire.

6.5 Ressources nécessaires

Les ressources nécessaires ont été divisées en quatre catégories de critères de sélection, soit les besoins matériels (équipement), les besoins immobiliers, le transport et la quantité de personnes ressources nécessaires. Le tableau suivant indique l'adéquation entre les modèles en autonomie alimentaire et ces critères de sélection.

Tableau 4 : Ressources nécessaires pour un projet

Modèles	Besoins matériels	Besoins immobiliers	Transport	Qté de personnes ress. nécessaires
Apiculture	◆◆	◆	×	peu
Atelier/cours	◆*	◆	×	peu
Café communautaire	◆◆◆	◆◆◆	×	peu
Cercles d'apprentissage	--	--	×	n.a.
Cuisine collective	◆◆◆	◆*	×	Moy.
Épicerie solidaire	◆◆◆	◆◆◆	✓ ¹²	Bcp
Groupe d'achat collectif	◆	◆	✓ ¹²	peu
Jardin maison	◆◆	--	×	n.a.
Jardins collectifs	◆◆	◆	×	peu
Jardins sur les toits	◆◆	◆◆◆	×	peu
Marché mobile	◆◆	◆◆ ¹³	✓ ¹⁴	Moy.
Marché public	◆◆	◆◆ ¹³	✓ ¹³	Moy.
Popote roulante	◆◆	◆◆◆	✓ ¹³	Moy.
Potagers-partagés	◆◆	◆	×	peu
Poulailler urbain	◆◆	◆	×	peu
Production maison	◆	--	×	n.a.
Récup de bouffe	--	--	✓ ¹³	peu
Repas préparés	◆◆◆	◆◆◆	✓ ¹³	Moy.
Restaurant commun	◆◆◆	◆◆◆	✓ ¹³	Moy.
Serre	◆◆◆	◆	×	peu
Service de traiteur	◆◆◆	◆◆◆	✓	Moy.

Légende

--	Ne s'applique pas
◆	Faible quantité de besoins
◆◆	Quantité moyenne de besoins
◆◆◆	Importante quantité de besoins
◆*	Correspond respectivement, dépendamment de la situation
n.a.	Ne s'applique pas ou aucune personne ressource nécessaire
Peu	Une personne ressource nécessaire
Moy.	Moyen : entre 1 à 3 personnes ressources nécessaires
Bcp	Beaucoup : entre 1 à 6 personnes ressources nécessaires

¹² Non si le fournisseur fait la livraison.

¹³ Si entreposage.

¹⁴ Camion ou vélo.

6.5.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères

➤ **Besoins matériels**

Les projets qui nécessitent une faible quantité de besoins matériel sont ceux qui demandent seulement des **besoins de base**, par exemple, tables, chaises, pot Masson, livre de recette. Pour les ateliers/cours, il est important de spécifier que la quantité de matériels dépend grandement de la situation (type d'atelier, matériels nécessaires pour cet atelier, etc.).

Faible quantité de matériel :

- atelier/cours
- groupe d'achat
- production maison.

Les projets devant utiliser une quantité moyenne de matériel sont ceux qui dépassent les simples besoins de base pour organiser un projet alternatif en matière de sécurité alimentaire. En effet, en plus des besoins techniques matériels, tables, chaises, etc., ces projets nécessitent des **besoins matériels spécifiques** : outils de jardinage, ruches d'abeilles, poulaillers, nourriture pour les poules, kiosques, tentes, etc.

Quantité moyenne de matériel :

- apiculture
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- jardins maisons
- marché mobile
- marché public
- popote roulante
- potagers partagés
- poulailler urbain.

Finalement, les projets qui nécessitent une importante quantité de matériel sont ceux qui, d'une part, ont des **besoins matériels spécifiques** à cause de la particularité du projet (cuisine, serre, service de traiteur) et, d'autre part, à cause de l'**envergure importante** (grande capacité de rejoindre une grande quantité de gens). Nous pouvons également constater que la construction d'une serre nécessite une grande quantité de matériel, car il y a construction et création d'un lieu.

Importante quantité de matériel :

- café communautaire
- cuisine collective

- épicerie solidaire
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- serre
- service de traiteur.

Certains projets ne requièrent **aucun besoin matériel** :

- cercle d'apprentissage
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation

➤ **Besoins immobiliers**

Les modèles en sécurité alimentaire qui requièrent peu d'éléments au plan immobilier sont ceux qui ont besoin uniquement d'avoir accès à un terrain ou à un local. La cuisine collective peut être incluse dans cette catégorie en fonction de la situation de départ du projet : possède-t-on déjà d'un local, d'une cuisine. Si c'est le cas, les besoins sont limités au plan de l'immobilier.

Faible quantité de besoins immobiliers :

- apiculture
- atelier/cours
- cuisine collective
- groupe d'achat
- jardins collectifs
- potagers partagés
- poulailler
- serre.

Tous les types de marchés sont des projets à besoins immobiliers moyens. Effectivement, les marchés, en plus d'avoir besoin d'un terrain ou d'un espace, ont habituellement besoin d'un lieu d'entreposage. Tout cela dépend, bien certainement, de l'ampleur du marché.

Quantité moyenne de besoins immobiliers :

- marché mobile
- marché public.

Finalement, les modèles en sécurité alimentaire qui nécessitent d'importants besoins immobiliers sont ceux qui recourent les deux catégories précédentes, soit le besoin d'un terrain ou lieu, le besoin d'un entrepôt, mais également qui nécessitent dans la majorité des cas des modifications, rénovation ou construction d'un lieu spécifique (salle de bains, pièce réfrigérée,

etc.). De plus, la grandeur de certains lieux augmentent les coûts des factures reliées à l'immobilier (hydro, électricité, taxe municipale, etc.).

Besoins immobiliers importants :

- café communautaire
- épicerie solidaire
- jardins sur les toits
- popote roulante
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

Certains projets ne requièrent **aucun besoin immobilier** :

- cercle d'apprentissage
- jardins maison
- production maison
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation.

➤ **Transport**

Deux catégories se dégagent du tableau en ce qui concerne **la nécessité d'avoir un transport**. La première serait ceux dont le transport est essentiel :

- marché mobile
- popote roulante
- récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation
- service de traiteur.

Tous ces projets nécessitent un moyen de transport, le camion, l'automobile ou le vélo, pour accomplir leurs tâches adéquatement.

La deuxième catégorie regroupe **les alternatives qui nécessitent un moyen de transport uniquement si le fournisseur ne fait pas la livraison** des aliments et des produits commandés :

- épicerie solidaire
- groupe d'achat collectif
- marché public
- restaurant communautaire
- repas préparés (cuisine communautaire).

➤ **Quantité de personnes ressources nécessaires**

Les projets qui ont **un faible besoin de personnes ressources** (1 personnes ressources) :

- apiculture
- café communautaire
- groupe d'achat collectif
- jardins collectifs
- jardins sur les toits
- potagers partagés
- poulailler urbain
- récupération de bouffe
- serre.

Dans ces projets, la personne ressource s'occupe du bon fonctionnement et déroulement du projet (horaire, coordination, contact avec personnes nécessaires au projet).

Les projets qui ont besoin **d'une quantité moyenne de personnes ressources** (1 à 3 personnes ressources) :

- cuisine collective
- marché mobile
- marché public
- popote roulante
- repas préparés (cuisine communautaire)
- restaurant communautaire
- service de traiteur.

Ces projets nécessitent une plus grande coordination du personnel (horaire, administration, communication) et de gestion des ressources en tout genre (immobilières, matériels, produits).

Finalement, un seul projet nécessite **un nombre important de personnel** ressource (1 à 6 personnes), l'épicerie économique. En effet, ce dernier projet demande des lourdes tâches administratives, gestionnaires, de coordination et d'accompagnement.

➤ **Nécessite un permis ou réglementation particulière**

Certains projets doivent obtenir un permis, une dérogation spéciale ou se soumettre à certains règlements pour pouvoir se développer.

6.5.2 Recommandations

Nous remarquons que tous les modèles ont des besoins en ressources plus ou moins importants, à l'exception **des cercles d'apprentissage** et de **la production maison**. Cependant, les modèles nécessitant d'importantes ressources, matérielles et immatérielles, ne sont pas à exclure *de facto* étant donné leur potentiel de répondre à des critères menant à l'obtention de subventions substantielles (ex. : restaurant communautaire, épicerie solidaire, repas préparés, etc.).

6.6 Arrimage avec l'Îlot Pelletier

Par arrimage avec l'Îlot Pelletier, nous entendons la capacité de chaque modèle à pouvoir s'affilier et devenir partenaire avec des organismes, institutions, marchands ou commerçants du quartier.

Tableau 5 : Possibilité d'arrimage avec les projets de la communauté de l'Îlot Pelletier

Modèles	Possibilités de partenariat dans le quartier
Apiculture	◆
Atelier/cours	◆◆
Café communautaire	◆◆◆
Cercles d'apprentissage	◆◆
Cuisine collective	--
Épicerie solidaire	◆◆
Groupe d'achat collectif	--
Jardin maison	--
Jardins collectifs	◆◆
Jardins sur les toits	◆◆
Marché mobile	◆◆◆
Marché public	◆◆◆
Popote roulante	◆◆◆
Potagers-partagés	◆
Poulailler urbain	◆◆◆
Production maison	--
Récup de bouffe	◆◆◆
Repas préparés	◆◆
Restaurant commun	◆◆◆
Serre	◆◆
Service de traiteur	◆◆◆

Légende

--	Ne s'applique pas	◆◆◆	Très bonne possibilité d'arrimage
◆	Possibilité d'arrimage	◆*	Correspond respectivement, dépendamment de la situation
◆◆	Bonne possibilité d'arrimage		

6.6.1 Identification des modèles représentant le potentiel maximum par critères

Très brièvement, nous avons fait une liste de partenaires possibles disponibles dans le quartier ou à Montréal. Ces partenaires pourraient être utiles pour le développement des modèles en autonomie alimentaire :

➤ Apiculture

Toute institution publique ou privée qui a un terrain et qui est intéressée à le mettre à contribuer pour un projet d'apiculture.

➤ Ateliers/cours

L'Accorderie, l'école d'hôtellerie, écoles primaires et secondaires du quartier.

➤ Café communautaire

Fournisseurs, RAOC, Moisson Montréal, épicerie et commerçants du quartier, mairie de Montréal-Nord (location d'une salle communautaire, lieu), l'Accorderie.

➤ Cercles d'apprentissages

L'Accorderie.

➤ Cuisine collective

RAOC, Moisson Montréal, fournisseurs, commerce et épicerie du quartier, l'Accorderie.

➤ Épicerie solidaire

Commerçants et épiceries du quartier, mairie de Montréal-Nord (salle, lieu, espace), centre d'action bénévole de Montréal, fournisseurs, RAOC, Moisson Montréal, l'Accorderie.

➤ Groupe d'achat collectif

L'Accorderie, RAOC.

➤ Jardin maison

Aucun.

➤ **Jardins collectifs**

Terrains des organismes communautaires, des institutions publiques, des écoles primaires et secondaires, de l'Office municipale d'habitation de Montréal, de l'école d'hôtellerie, des commerces du quartier, des parcs municipaux, l'Accorderie.

➤ **Jardins sur les toits**

Toits plats des immeubles du quartier, des organismes communautaires, des institutions publiques, des écoles primaires et secondaires, de l'école d'hôtellerie, des commerces du quartier, l'Accorderie.

➤ **Marché mobile et Marché public**

Fournisseurs, RAOC, Moisson Montréal, Épicerie et commerçants du quartier, mairie de Montréal-Nord, centre d'action de bénévoles de Montréal, l'Accorderie.

➤ **Popote roulante**

Fournisseurs, Moisson Montréal, centre d'action des bénévoles de Montréal, l'Accorderie.

➤ **Potagers-partagés**

Propriétaires de terrains et cours dans le quartier.

➤ **Poulailler urbain**

Organisme communautaire pour avoir la possibilité d'avoir des poules, ville de Montréal-Nord, école d'hôtellerie, camp de vacances (pour s'occuper des poules l'été), l'Accorderie.

➤ **Production maison**

Aucun.

➤ **Récupération de bouffe dans des commerces d'alimentation**

Pâtisserie, boulangerie, commerces du temps, l'Accorderie.

➤ **Repas préparés**

RAOC, fournisseurs, Moisson Montréal, centre d'action des bénévoles de Montréal, commerce et épicerie du quartier (vente de plats), l'Accorderie.

➤ **Restaurant communautaire**

Fournisseurs, RAOC, Moisson Montréal, épicerie et commerçants du quartier, mairie de Montréal-Nord (location d'une salle communautaire, lieu), l'Accorderie.

➤ **Serre**

Terrains des organismes communautaires, des institutions publiques, des écoles primaires et secondaires, de l'Office municipale d'habitation de Montréal, de l'école d'hôtellerie, des parcs municipaux, l'Accorderie.

➤ **Service de traiteur**

École d'hôtellerie.

6.6.2 Recommandations

Les partenariats à développer dépendent des besoins exigés pour la réalisation de chacun des projets. Idéalement, les partenariats contribuent à créer une solidarité sociale et économique dans le domaine ou dans le quartier. L'intégration des différents organismes est à prévoir dès les premières démarches au développement du projet fédérateur en autonomie alimentaire.

7. PROPOSITION D'UN SCÉNARIO POUR UN PROJET FÉDÉRATEUR

À la suite de notre analyse descriptive et comparative, nous sommes en mesure de présenter et de suggérer des scénarios pour une intervention en autonomie alimentaire qui serait compatible avec le contexte socio-économique de Montréal-Nord, plus spécifiquement avec celui de l'Îlot Pelletier.

7.1 Présentation du projet fédérateur

Le cœur de notre travail se décline ici, dans la description et la proposition d'un scénario possible pour un projet fédérateur en autonomie alimentaire. Le schéma suivant permet de décomposer d'une manière visuelle la proposition du projet. Nous expliquerons, tout d'abord, très brièvement le schéma, pour ensuite décliner chaque projet spécifique avec ces particularités.

Schéma 1 : La proposition d'un projet fédérateur en autonomie alimentaire

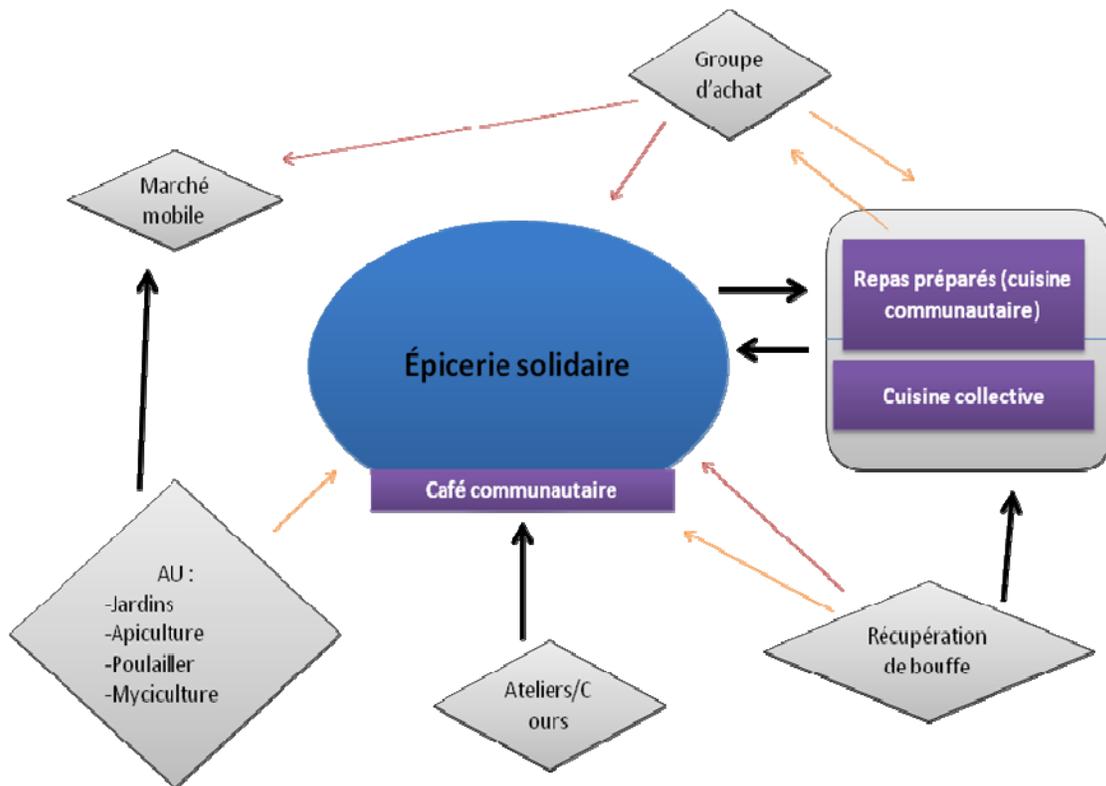


Schéma 2 : Le projet fédérateur et les retombées directes

Projet fédérateur et les retombées directes

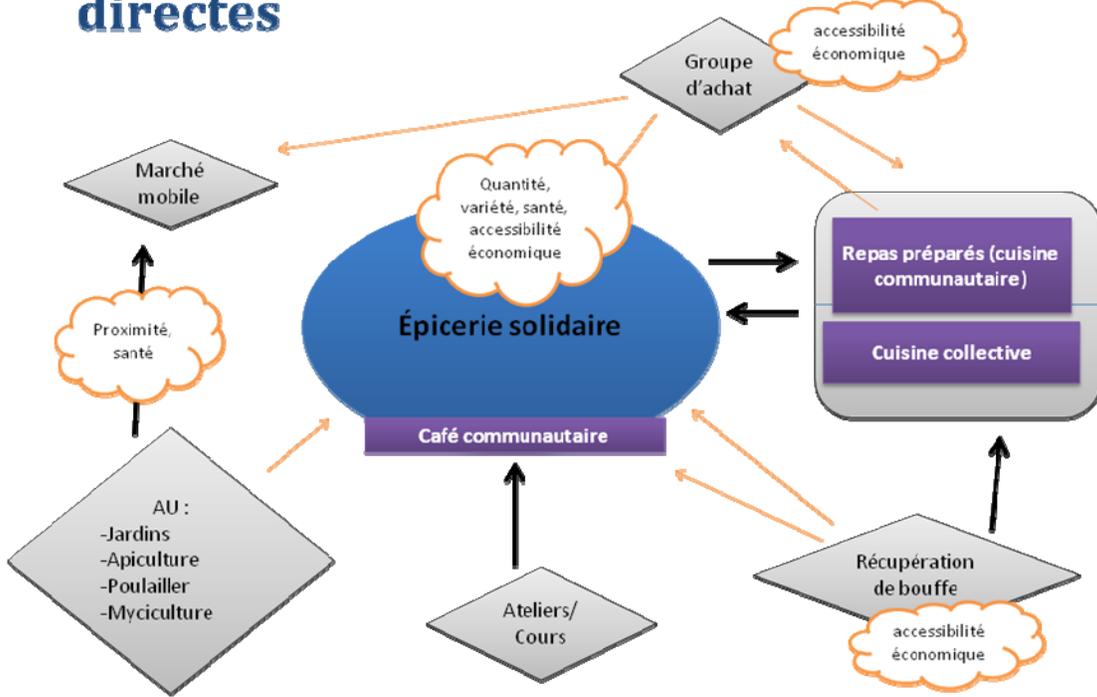
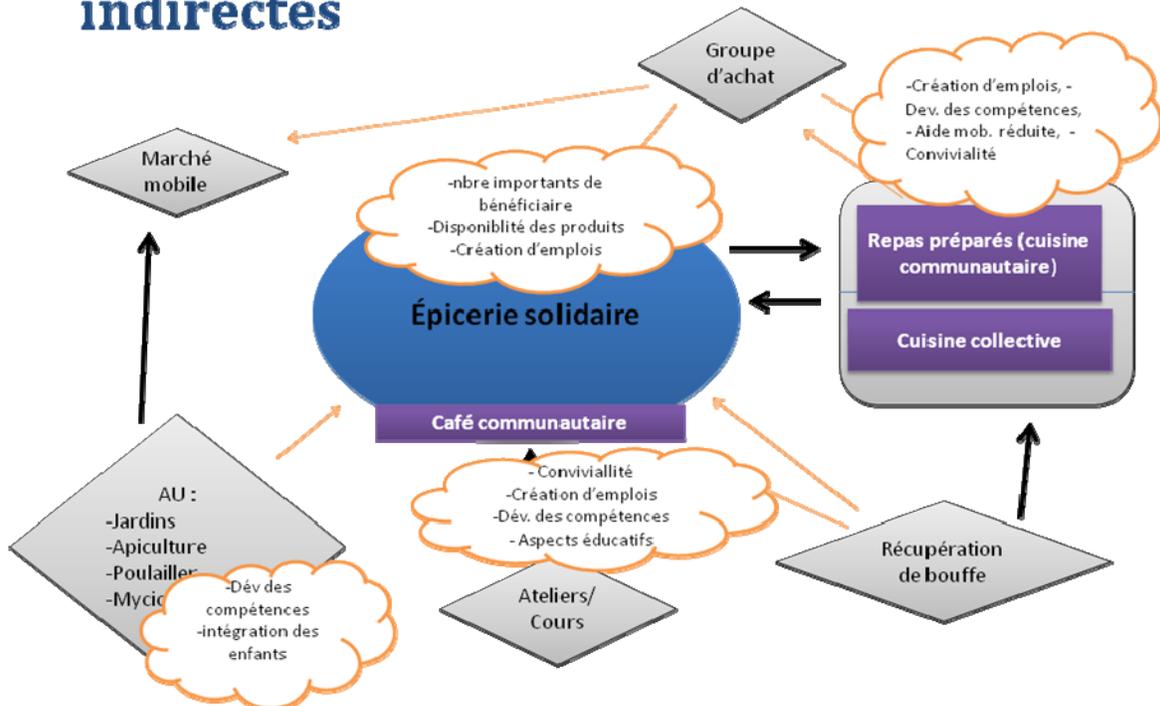


Schéma 3 : Le projet fédérateur et les retombées indirectes

Projet fédérateur et les retombées indirectes



Comme nous le constatons, il y a un arrimage entre le volet de distribution (épicerie solidaire et café communautaire) qui offre des avantages profitables de **retombées directes** (santé, accessibilité économique, variété et quantité), le volet de production directe (projets d'agriculture urbaine (AU)) offrant le meilleur apport quant à la proximité des ressources et des aliments, ainsi que le volet de transformation (le projet des cuisines) permettant de venir maximiser **les retombées indirectes** (création d'emplois, développement des compétences, aspect éducatif, etc.). Ainsi, ces trois volets agencés permettent d'optimiser les résultats et les retombées d'un projet en sécurité alimentaire.

Comme le démontre le schéma ci-haut, **l'épicerie solidaire** serait le cœur, le noyau central du projet autour duquel de nombreux autres projets, certains plus autonomes que d'autres, graviteraient. **Un café communautaire** partagerait le même lieu physique que l'épicerie et permettrait de créer un lieu de convivialité et de rencontres (**ateliers, cours et activités**), donnant l'occasion aux gens du quartier de s'approprier un espace commun.

À ce bloc central y est relié celui du projet **des cuisines**. Nous proposons deux formes de cuisines : **les cuisines collectives** et **la cuisine communautaire**. Le modèle des cuisines collectives sera développé sur celui déjà instauré à l'IP, soit un petit groupe de personnes se rencontrant pour cuisiner et partager les repas et les coûts qui y sont associés. La nouveauté serait dans l'instauration d'une cuisine communautaire qui permettrait la confection de repas chauds, servis au café communautaire, et de plats congelés, vendus à l'épicerie solidaire.

Le groupe d'achat aura la même fonction que celui mis en place à l'IP. Il serait également gérer et administrer par l'Accorderie.

À ce projet fédérateur, **les projets d'agriculture urbaine (AU)**, les poulaillers urbains, les jardins collectifs et l'apiculture, permettraient aux citoyenNÉS du quartier d'augmenter leur autonomie alimentaire en ayant à proximité des produits frais pouvant être consommés quotidiennement, durant la saison estivale. Une fraction des légumes récoltés serait vendue au **marché mobile**. Ce dégagement de fonds, issu de la vente des légumes au marché mobile, augmenterait la capacité d'autofinancement des projets en agriculture urbaine.

Finalement, les techniques **de récupération de bouffe** seraient à valoriser dans un projet en autonomie alimentaire. Ainsi, les produits récoltés des commerçants ou des organismes seraient donnés à la cuisine communautaire pour la confection de repas ou simplement distribués aux citoyenNÉS du quartier.

Pour mieux comprendre l'organisation et la synergie de tous ces projets, nous allons, dans la prochaine section, y faire une description plus spécifique des trois gros projets : l'épicerie

solidaire, le café communautaire et les cuisines. Nous décrirons brièvement les autres projets, car ces derniers sont soit déjà en œuvre à l'IP, soit ne nécessitent pas une très grande organisation et structure. Cette description est encline à des modifications, des transformations et de nouveaux agencements. Comme nous le mentionnons, ceci est une recommandation et une suggestion qui ont été élaborées à la suite de nos recherches et de nos observations.

7.2 Présentation détaillée des projets

7.2.1 L'épicerie solidaire

Description du projet

L'épicerie solidaire est un lieu physique où les citoyenNEs peuvent venir se procurer des produits. Ainsi, l'épicerie solidaire aurait comme **mission** d'offrir des produits de tout genre, alimentaires, pharmacie, etc. à un faible coût. Il n'y aurait aucune discrimination reliée au statut économique ou à la détermination d'un secteur de résidence pour avoir accès à cette épicerie. Les possibilités de produits qu'il sera possible de retrouver dans ce lieu :

- denrées non-périssables
- fruits-légumes
- plats-préparés congelés
- produits de nécessité et de pharmacie (couches, savons, shampoings, produits nettoyants, etc.)
- café, thé
- produits de boulangerie
- produits en vrac (noix, fruits séchés, fèves, haricots, olives, farine, sucre, savon)
- aliments congelés
- viande
- œufs
- produits laitiers.

Dans le scénario proposé, l'épicerie **sera ouverte 3 à 5 jours par semaine.**

Gouvernance et structure

L'épicerie solidaire serait organisée sous forme de coopérative de consommateurs. Ainsi, les produits disponibles en épicerie présenteraient des prix membres et des prix non-membres. De manière générale, un membre d'une coopérative est un individu ayant payé sa cotisation et

pouvant voter et participer aux prises de décisions. La définition des types de membres restera alors à déterminer lors de la mise en place du projet par les participants concernés (ex : types de membres : membres consommateurs, membres travailleurs, membres associés, etc...).

Aspect financier

Il y a possibilité d'obtenir des subventions pour le projet de l'épicerie, donc un fonds de démarrage serait possible avec ce financement. De plus, le programme d'employabilité du gouvernement du Québec serait également à considérer s'il y a le désir de création d'emplois à l'épicerie solidaire. Finalement, l'organisation coopérative et le membership permettraient de dégager des revenus permettant une forme d'autofinancement de l'épicerie.

7.2.2 Le café communautaire

Description

Pour qu'un projet en autonomie alimentaire prenne son envol, il faut créer, à même ce projet, un lieu de solidarité, un lieu citoyen. Le café communautaire aurait cette fonction. En effet, ce dernier serait le lieu de convivialité où sera servi des boissons chaudes, des repas chauds et des sandwiches à prix abordables. Il serait le lieu d'échange et de discussion où se dérouleront **les activités, les cours et les ateliers éducatifs**. Le café pourrait également être loué pour des grandes fêtes ou événements spéciaux.

Organisation et la structure

La gestion du café et le service seraient pris en charge par des bénévoles, récompensés par un repas pour chaque bloc de 3 heures de travail. La gestion des repas et la préparation de ces derniers sont des tâches qui reviennent aux responsables des cuisines. Un travail de coopération et de coordination sera alors à assurer entre ces deux projets.

Aspect financier

Tout comme l'épicerie, le projet du café communautaire peut aller chercher des subventions pour entamer et démarrer cette initiative.

Le profit dégagé de la vente des aliments et des repas servis seront réinvestis dans l'épicerie et les activités (atelier, cours) offerts au café.

7.2.3 Les cuisines

Le projet des cuisines comportent deux initiatives particulières, soit les repas préparés (cuisine communautaire) et la cuisine collective. Ces deux cuisines partageront le même espace, les mêmes outils de cuisine.

➤ Les repas préparés (cuisine communautaire)

Description

Les membres de la cuisine communautaire prépareront des repas cuisinés et des sandwichs qui seront servis au café. Les membres cuisineront également des plats congelés qui seront vendus ou distribués à l'épicerie ou par le groupe d'achat (selon les commandes préalables).

Structure et organisation

Nous suggérons que la cuisine communautaire soit organisée sous forme de **coopérative de travail**. Les types de membres restent, encore une fois, à déterminer lors de la formation de cette cuisine (ex : types de membres : membres travailleurs, membres associés, membres usagers).

Aspect financier

La cuisine communautaire va probablement générer certains profits. Il serait alors intéressant de réinvestir ces gains dans une des autres initiatives, telle l'épicerie.

➤ La cuisine collective

Dans le projet fédérateur, les cuisines collectives auront les mêmes structure et fonctionnement que ceux mis en place à l'IP actuellement. La cuisine collective partagera le même lieu physique et les mêmes installations que les cuisines communautaires. Il devra donc y avoir une coordination entre ces deux projets.

7.2.4 Les projets en agriculture urbaine

Comme nous l'avons vu précédemment dans le schéma, nous favorisons, pour les projets en agriculture urbaine, les jardins collectifs, les poulaillers urbains et l'apiculture. Toutefois, les projets de myciculture et de serres ne sont pas à évacuer de l'agriculture urbaine, mais ces projets demandent un plus grand temps et investissement. Nous recommandons alors de commencer par des projets plus réalistes et à la portée de tous.

Les jardins collectifs, pour répondre adéquatement à la demande et aux problèmes reliés à la sécurité alimentaire, devront s'agrandir et prendre de l'expansion sur les balcons, les plates-bandes, dans les cours des écoles primaires et secondaires du quartier et même peut-être sur les toits. Les légumes et les fruits récoltés seront en grande partie consommés par les jardiniers. Une partie des récoltes sera vendue au marché mobile.

➤ **Marché mobile**

Le marché mobile permettra de favoriser la proximité des légumes et des fruits dans le quartier. À l'aide d'un vélo ou d'un autre moyen de transport, il y aura vente de produits frais dans les rues du quartier. Comme mentionné ci-haut, les produits (fruits et légumes) proviennent des jardins collectifs et les recettes de la vente serviront à l'autofinancement des projets en agriculture urbaine.

➤ **Groupe d'achat**

Le groupe d'achat serait structuré sur le même modèle que celui instauré présentement à l'Îlot Pelletier. Il sera donc pris en charge par l'Accorderie. Ainsi, le groupe d'achat permettra l'achat collectif de produits en gros directement auprès des fournisseurs. Ces produits sont ensuite redistribués entre les participants selon les commandes de chacun. De plus, les surplus seront vendus aux cuisines afin d'être transformés.

➤ **Récupération de bouffe**

Les produits récupérés chez les commerçants du quartier serviront à la confection de repas préparés et de sandwiches à la cuisine communautaire où les produits seront uniquement distribués aux citoyen-ne-s. La récupération de bouffe ne demande pas grands matériels, si ce n'est une auto, si le lieu du commerçant-partenaire est assez loin et si les quantités de nourriture récoltées sont importantes. Sinon, les transports en commun, la marche ou le vélo peuvent tout aussi bien convenir pour ce genre de technique d'approvisionnement.

Bref, tous ces projets et ces modèles particuliers s'imbriquent ou participent d'une manière synergique et complémentaire à développer une réponse adéquate au problème de sécurité alimentaire du quartier de Montréal-Nord. En effet, cet agencement du projet fédérateur maximalise les retombées directes et indirectes. Nous présenterons maintenant, de manière très hypothétique et très générale, les étapes de réalisation d'un tel projet. Ces étapes pourront servir de guide de route générale pour avoir une bonne idée du cheminement pour la réalisation du projet fédérateur.

7.3 Étapes de réalisation

Étapes clés

Nous avons décliné en 15 points, les étapes clés :

- 1) Embauche d'une personne-ressource chapeautant le démarrage du projet (Parole d'Exclus ? Programme gouvernemental ?) ;
- 2) Rencontre des citoyens ;
- 3) Création de groupes de travail (comité central, comité épicerie, comité cuisine, comité AU, comité café) et nomination de responsables ;
- 4) Rencontre des comités pour délibérer sur les choix d'organisation et de structure, élaborer le plan de travail et la charte de responsabilités ;
- 5) Rédaction des documents de présentation des projets spécifiques et du projet fédérateur ;
- 6) Élaboration d'un budget pour chacun des projets ;
- 7) Recherche de partenaires (organismes, institutions, etc.) ;
- 8) Recherche de fournisseurs ;
- 9) Recherche de financements de démarrage pour l'épicerie solidaire, la cuisine et le café ;
- 10) Recherche de subventions salariales ;
- 11) Recherche/achat des ressources matérielles (locaux, équipement, moyen de transport, etc.) ;
- 12) Recrutement et formation du personnel ;
- 13) Installation ;
- 14) Mobilisation/promotion ;
- 15) Lancement d'ouverture de l'épicerie/café.

Ces étapes permettent d'avoir un aperçu général des démarches à faire. Certaines d'entre elles se rajouteront au fur et à mesure du processus de démarrage du projet. Nous avons ciblé celles qui semblaient les plus importantes et les plus générales.

Les comités de travail à mettre en place

Pour spécifier une de ces étapes clés, soit la création des groupes de travail, nous nous sommes basés sur notre recommandation de projet fédérateur, sur l'arrimage entre ces projets et sur la structure proposée, les divers comités qui seraient avantageux de mettre sur pied pour le bon fonctionnement de ce projet.

Ainsi, nous proposons la formation des cinq comités suivants :

- **le comité central**
- **le comité épicerie**
- **le comité café**
- **le comité cuisines**
- **et le comité agriculture urbaine.**

Le comité central aurait comme tâches la coordination de l'ensemble des projets et des comités de travail, la gestion des commandes, la redistribution pour chacun des projets et l'accompagnement de l'Accorderie dans les procédures du groupe d'achat.

Ensuite, **le comité épicerie** coordonnerait les activités et les achats reliés à l'épicerie solidaire.

Le **comité café** coordonnerait le café communautaire et serait responsable de l'organisation des ateliers, des cours et des activités sociales qui se dérouleront dans le café.

Le comité cuisines coordonnerait la cuisine collective et la cuisine communautaire. Il serait en charge de la distribution et la vente des repas préparés et congelés cuisinés en cuisine communautaire. Il gèrera également l'activité de la récupération de nourriture et de sa distribution (café, cuisine, épicerie, etc.).

Enfin, **le comité agriculture urbaine** s'assurera de la coordination des jardins collectifs. Il entamera les démarches politiques pour l'instauration des poulaillers urbains (collectifs et domiciliaires). Il serait en charge de la vente et de l'approvisionnement des marchés mobiles.

CONCLUSION

Cette étude est le fruit d'efforts concertés entre plusieurs organismes publics et communautaires, afin d'accroître le potentiel d'autonomie alimentaire pour un secteur donné en répondant aux critères reliés à la sécurité alimentaire. Ce rapport est le reflet non-seulement de nos observations et de notre analyse, mais également de nos démarches de recherche sur le terrain. Nous tenons à remercier vivement les organismes qui nous ont accueillis et ont passé du temps avec nous pour nous expliquer leurs projets et leurs démarches. Le milieu de l'action communautaire autonome et de l'économie sociale au Québec brille par son dynamisme contagieux et son esprit naturellement porté vers l'entraide et la solidarité.

La recherche des différents types de modèles de projets en autonomie alimentaire s'est déroulée sur un court laps de temps, mais fût très riche étant donné les connaissances et les intérêts des trois différentes agentes de recherche. Nous avons procédé à la validation des données au fur et à mesure des différentes étapes de cette recherche. En ce qui a trait à l'analyse et l'évaluation des différents modèles, ceux-ci ont fait l'objet de réflexion et de discussion entre les deux agentes de recherche qui ont rédigé ce rapport. Chacun des critères a été validé par les deux agentes, afin que les projets présentant le plus d'avantages fassent l'objet de plus d'attention dans la formulation d'une proposition qui viserait l'implantation d'un projet fédérateur.

La description et la présentation du projet fédérateur et la déclinaison de ses nombreux projets ont permis d'avoir une vue d'ensemble de la globalité du projet en autonomie alimentaire que nous souhaitons voir se développer à Montréal-Nord. Comme nous le mentionnons, il faut comprendre que ces propositions ont été développées à la suite d'une étude d'observation sur le terrain et de l'analyse de celle-ci. Étant donné le peu de temps accordé à la rédaction de ce rapport dans l'ensemble des démarches de recherche qui s'étendaient sur six semaines seulement, certains éléments sont manquants ou faiblement expliqués dans ce rapport. Il faut toutefois comprendre notre recherche comme une première étape à la mise en place d'un projet générateur de solutions et de réponses aux problèmes reliés à l'insécurité alimentaire à Montréal-Nord. De plus, nos démarches de recherche se sont inscrites en continuité avec les valeurs et le modèle d'intervention de l'organisme *Paroles d'excluEs*, ce qui veut dire que les citoyenNEs doivent s'approprier le projet, le modifier et en faire leur. Nous souhaitons vivement que ce rapport soit complémentaire aux réflexions et à la compréhension de la réalité entourant les projets en autonomie alimentaire, afin que ceux-ci bénéficient le plus largement possible à la population de l'Îlot Pelletier. Bien que la recherche de consensus reliée aux démarches consultatives et démocratiques nécessite énormément d'efforts de la part des intervenantEs et des participantEs, nous croyons que cette approche est la plus cohérente pour ce type de projets.

Enfin, nous souhaitons également que ce rapport puisse bénéficier aux démarches d'autres organismes en sécurité et en autonomie alimentaire pour l'implantation de nouvelles initiatives. Les valeurs de solidarité et de prise en charge collective au sein de ce réseau laissent croire que de belles années d'innovation et de multiplication des projets en autonomie alimentaire sont encore à venir. Bien que les démarches puissent sembler ardues, elles justifient le bien-être, l'indépendance et l'économie de nos ressources à l'échelle d'une communauté.

LEXIQUE

Autonomie alimentaire : Définition selon le Regroupement des cuisines collectives du Québec (<http://www.rccq.org/fr/lautonomie-alimentaire.html>) :

- C'est l'accès en tout temps et à long terme à une quantité quotidienne suffisante de nourriture, à un coût raisonnable.
- C'est le pouvoir de choisir, en toute dignité et en ayant accès à une information claire et fiable, une alimentation saine, variée et salubre.
- Elle s'acquiert par l'action collective et solidaire de se prendre en charge individuellement et collectivement, pour le mieux-être d'une communauté, dans un esprit de développement durable.
- Elle favorise le respect de l'environnement, le commerce équitable, la consommation responsable et vise un équilibre durable entre la satisfaction des besoins présents et ceux des générations futures.

Carrefour alimentaire : Lieu regroupant plusieurs types d'initiatives en sécurité alimentaire qui se renforcent mutuellement. Par exemple, une organisation qui utilise les légumes des jardins collectifs dans les cuisines collectives; passe les surplus de son marché public et groupe d'achat dans son épicerie communautaire; utilise la cuisine pour faire des repas communautaires et des repas congelés à apporter, etc (ex : Le Santropol qui ont un service de popote roulante en plus de s'occuper de jardins collectifs et d'un projet d'apiculture).

COPSA : *Comité d'orientation des projets en sécurité alimentaire*, fondé à l'automne 2010 au sein du *Regroupement citoyen de l'Îlot Pelletier* (RCIP).

Désert alimentaire : Lorsque la proximité, la diversité ou la variété de l'approvisionnement est insuffisante dans un secteur donné. Pour une explication exhaustive de ce concept voir *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal : une étude géomatique* (2006), Direction de santé publique Montréal
[en ligne] <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdfnutrition/accesaliments.pdf>.

Îlot Pelletier : L'îlot Pelletier fait référence au territoire d'intervention du modèle d'action développé par *Parole d'excluEs* (<http://paroledexcludes.site11.com/projets/ilot-pelletier-montreal-nord>).

Initiatives : Nous avons choisi l'utilisation de ce terme pour signifier les projets en sécurité et en autonomie alimentaire présentement en place (ex : Fruixi).

Modèles : Nous appelons ainsi les types de projets possibles de sécurité ou d'autonomie alimentaire.

MQV : *Maison de Quartier Villeray.*

PE : *Parole d'ExcluEs.*

PRIP : *Projet de revitalisation de l'Îlot Pelletier.*

RCIP : *Regroupement citoyen de l'Îlot Pelletier.*

Sécurité alimentaire : Selon le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 : *La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine* (<http://www.momagri.org/FR/articles/La-securite-alimentaire-un-enjeu-politique-d-actualite-471.html>).

UQAM : *Université du Québec à Montréal.*

ANNEXES

ANNEXE A : CALENDRIER DE LA RECHERCHE

SEMAINE	TÂCHES
Semaine 1 (3 au 9 juillet)	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des écrits • Recensement des initiatives + contact
Semaine 2 (10 au 16 juillet)	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des initiatives + contact • Points d'évaluation (Critères de comparaison, Identification des conditions de viabilité du projet, Retombées indirectes) : à soumettre à COPSA
Semaine 3 (17 au 23 juillet)	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des initiatives + contact • Classement et sélection des initiatives • Auto-évaluation • Présentation des modèles recensés + proposition de visites d'initiatives : À SOUMETTRE À PAROLE D'EXCLUES, AU RCIP ET AU COPSA
Semaine 4 (24 au 30 juillet)	<ul style="list-style-type: none"> • Visites d'initiatives (avec citoyens) • Téléphone aux autres initiatives
Semaine 5 (31 au 6 août)	<ul style="list-style-type: none"> • Visites d'initiatives (avec citoyens) • LIVRABLE 1 : RAPPORT INTERMÉDIAIRE • Analyse comparative des initiatives et évaluation des scénarios
Semaine 6 (7 au 13 août)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse comparative des initiatives et évaluation des scénarios • Auto-évaluation de la démarche de recherche • Arrimage avec RCIP : à soumettre au COPSA et Parole d'exluEs
Semaine 7 (14 au 20 août)	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un scénario fédérateur : à l'Assemblée du RCIP
Semaine 8 (21 au 27 août)	<ul style="list-style-type: none"> • LIVRABLE 2 : Dépôt du rapport final sur la proposition de projet • LIVRABLE 3 : Dépôt du rapport de réflexion critique sur la démarche de la recherche

ANNEXE B : RECENSEMENT DES INITIATIVES**VOLET PRODUCTION**

Aménagement paysager comestible	<ul style="list-style-type: none"> • Amis de la Terre de Sherbrooke : Paysage comestible du Parc Uplands.pdf • Urbainculteurs : http://www.urbainculteurs.org/Amenagements_comestibles.html
Apiculture (ruches d'abeilles)	<ul style="list-style-type: none"> • Campus MacDonald, McGill : http://www.maa-mac.com/ • <i>Concordia Apiculture Project</i>, Concordia : http://concordiaapicultureproject.wordpress.com/ • Crapaud, UQAM • Marché solidaire Frontenac • Santropol Roulant
Arbres fruitiers	<ul style="list-style-type: none"> • Citronnier, figuier chez des Italiens à Montréal • Plantation d'arbres fruitiers, Maison de quartier Villeray : http://mqv.qc.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=21&Itemid=37 • Sœurs de l'Hôtel Dieu de Montréal
Atelier/Cours	<ul style="list-style-type: none"> • Concordia Greenhouse city farm school : http://www.concordiagreenhousecityfarmschool.com/#/school/4547654334 • Cours de design de permaculture urbaine, Montréal : http://www.p3permaculture.ca/p3/UPDC_Fall.html • École d'été en agriculture urbaine de l'UQAM : http://www.agricultureurbaine2011.org/index.htm
Champignons	<ul style="list-style-type: none"> • CRAPAUD, UQAM • Loyola City Farm : http://concordialoyolacityfarm.wordpress.com/ • Production agricole urbaine soutenable et écologique (P.A.U.S.E.), Université de Montréal
Compagnonnage entre jardiniers débutants et expérimentés	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des jardins collectifs de Villeray : Système parrainage jardins balcon MQV.pdf
Décontamination de sol	<ul style="list-style-type: none"> • Le Champ des Possibles : http://lechampdespossibles.tumblr.com/

Design de permaculture	<ul style="list-style-type: none"> • Permablitz Montréal : http://permablitzmontreal.blogspot.com/ • Permaminga, Ayllu-Bouffe : http://interayllu.org/?q=taxonomy/term/1
Ferme urbaine ASC	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Backyard bounty</i> : http://www.backyardbounty.ca/
Guérilla jardinière/Réappropriation de l'espace public	<ul style="list-style-type: none"> • Le Champ des Possibles : http://lechampdespossibles.tumblr.com/ • Le Jardin de la liberté, La Pointe Libertaire : http://www.lapointelibertaire.org/jardindelaliberte
Jardin collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Action Communterre : http://www.actioncommunterre.qc.ca/ • CRAPAUD, UQAM : http://www.crapaud.uqam.ca/ • Jardin hors-sol du Patro Le Prévost : http://www.patroleprevost.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=47&Itemid=40 • La Jardin du Roulant, Santropol Roulant : http://www.santropolroulant.org/2009/F-jardin.htm • Regroupement des jardins collectifs du Québec : http://rjcg.ca/
Jardin communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des jardins communautaires de la Ville de Montréal : http://www11.ville.montreal.qc.ca/sherlock2/servlet/template/sherlock,AfficherDocumentInternet.vm/nodocument/134
Jardin en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • 80, ruelle de l'avenir • Maison de quartier Villeray : http://mqv.qc.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=22&Itemid=38
Jardin maison	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques : Jardinière avec réserve d'eau, smart pot, pneu, plant de tomate suspendu à l'envers (http://upsideowntomatoplant.com/dyi.html), escalier en colimaçon (http://rooftopgardens.ca/fr/node/1140), <i>window gardening</i> (http://www.windowfarms.org/), <i>bag garden</i>, <i>keyhole garden</i> (http://jardinpotagerurbain.wordpress.com/) • Les jardins sur les toits, Alternatives : http://rooftopgardens.ca/?q=image/tid/66
Jardin sur le toit	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Les Jardins sur les toits, Alternatives : http://rooftopgardens.ca/?q=fr
Perte au champ	
Potagers-partagés	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Landshare Canada</i> : http://landsharecanada.com/ • Potagers-partagés, Amis de la Terre de Québec : http://www.atquebec.org/Potagers-Partag%C3%A9s

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sharing Backyards</i> : http://www.sharingbackyards.com/
Poulailler	<ul style="list-style-type: none"> • Maisonnette des Parents, Rosemont : http://www.journalderosemont.com/Actualites/2011-06-29/article-2620814/Un-poulailler-urbain-a-la-Maisonnette-des-parents/1
Production maison	<ul style="list-style-type: none"> • Aliments d'ici (Germination, fermentation, etc.)
Récolte de plantes et champignons sauvages en milieu urbain et naturel	
Récup de bouffe (dumpster diving)	
Serre	<p>Commerciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Fermes Lufa : https://lufa.com/ <p>Coopérative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coopérative des Serres du Dos blanc : http://ww.chati.ucs.inrs.ca/images/9CoopérativeSerresDosBlancQuartier21.pdf <p>Communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Concordia Greenhouse</i> : http://concordiagreenhouse.blogspot.com/ • Communiserre, Action Communiterre : http://www.actioncommuniterre.qc.ca/fr/nos-services/communiserre <p>Universitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • UQAM en collaboration avec le CRAPAUD
Service d'aménagement paysager et d'agriculture urbaine écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Les jardiniers à bicyclette : http://www.jardiniers-a-bicyclette.org/fr/

VOLET TRANSFORMATION

Atelier de cuisine

Ateliers de conservation (conserves, déshydratation, congélation, etc)

- Aliments d'ici
-

Café communautaire

- Café la Mosaïque : <http://www.cafelamosaique.com/>
 - Café Sésame : http://www.lesesame.org/cafe_sesame.html
-

Cuisine collective

- CÉTACÉ, UQAM
 - *Midnight kitchen*, McGill : <http://themidnightkitchen.blogspot.com/>
 - *People's Potato*, Concordia : <http://peoplespotato.blogspot.com/>
 - Regroupement des cuisines collectives du Québec : <http://www.rccq.org/>
-

Entreprise de transformation alimentaire

- *Panier de vie*, Baraka, Dépanneur Sylvestre
-

Popote roulante

- **SANTROPOL ROULANT**
-

Repas communautaire

Repas préparés (congelés, pour emporter, etc.)

Restaurant populaire / cafétéria

- Café de quartier Touski : <http://www.touski.org/>
 - Chic Resto Pop : <http://www.chicrestopop.com/>
 - Mon Resto Saint-Michel : <http://monrestostmichel.org/>
 - Multi-Caf Côte-des-Neiges : <http://www.multicaf.org/Fr/Bienvenue.html>
-

Service de traiteur

VOLET DISTRIBUTION

Agriculture soutenue par la communauté (ex : ASC/Panier bio)	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne Boîte Bonne Bouffe: http://www.moissonmontreal.org/pdf/ptschutesNOV2010.pdf • Équiterre : http://www.equiterre.org/solution/fermier-de-famille • Jardins de la Résistance : http://www.cooplesjardinsdelaresistance.com/
Épicerie communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dépanneur Sylvestre • Épicerie La Manne : http://www.cooplamanne.com/sgc/ • Le Frigo Vert : http://www.lefrigovert.com/
Groupe d'achat collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'achat local bio d'Aliments d'ici : http://alimentsdici.info/comite_achats • Regroupement d'achat des organisations communautaires (RAOC)
Magasin partage	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement des magasins partages de l'île de Montréal : http://www.rmpim.org/
Marché de solidarité régional	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des marchés de solidarité régionale du Québec : http://www.amiesterre.com/
Marché mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Fruixi, Marché Solidaire Frontenac : http://fruixi.com/
Marché public	<ul style="list-style-type: none"> • Marché Solidaire Frontenac : http://www.marchefrontenac.com/tiki-index.php
VOLET ENTRAIDE/COMPAGNONNAGE	
Visite de fermes biologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Aliments d'ici : http://alimentsdici.info/comite_fermes • Bike2Farm : http://bike2farm.wordpress.com/
Woofing	<ul style="list-style-type: none"> • WWOOF (World Wide Opportunities on Organic Farms) : http://www.woof.org/
VOLET CARREFOUR ALIMENTAIRE	
	<ul style="list-style-type: none"> • Action Communautaire • Alliance Alimentaire Papineau : http://www.alliancealimentairepapineau.com/bienvenue.ws ; http://www.visagesregionaux.org/spip.php?article8 • Bouffe-Action de Rosemont : http://www.bouffe-action.org/ • Club populaire des consommateurs de Pointe-St-Charles : http://ccpsc.qc.ca/clubpop • Coopérative La Mauve : http://www.lamauve.com/ • Dépanneur Sylvestre : http://www.depanneursylvestre.net/ ;

<http://www4.uqo.ca/observer/EconSoc/NotionsES/Coop/Sylvestre.pdf>

- Fourchettes de l'espoir : <http://pages.videotron.com/faim/>
- La Corbeille Bordeaux-Cartierville : <http://www.lacorbeillebc.org/>
- Maison d'Aurore : <http://www.maisonaurore.org/>
- Maison de quartier Villeray : <http://www.mqv.qc.ca/>
- Marché Solidaire Frontenac : <http://www.marchefrontenac.com/tiki-index.php>
- NDG Food Depot : <http://www.depotndg.org/fr/>
- Patro Le Prévost : <http://www.patroleprevost.qc.ca/>
- Santropol Roulant : <http://santropolroulant.org/2009/F-home.htm>

AILLEURS QU'AU QUEBEC

- Local Agricultural Community Exchange, Vermont : <http://www.lacevt.org/>

AXE TRANSVERSAL PROCESSUS

- Initiatives de Transition au Québec : <http://www.quebecentransition.org/>; Doc_transition_quebec.pdf
- Projet initié par un groupe de citoyens (ex. : Dépanneur Sylvestre)
- Projet initié par une organisation communautaire (ex. : Marché Solidaire Frontenac)

